

ARBRES & FORÊTS



Recueil d'actions exemplaires 2023

Cet ouvrage présente des actions réalisées autour du thème « Arbres et Forêts » par les communes et intercommunalités suivantes :

BESANÇON	GRAND POITIERS COMMUNAUTÉ URBAINE	MUTTERSOLTZ
BOIGNY-SUR-BIONNE		NANTES
BORDEAUX MÉTROPOLE	GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE	NOISY-LE-GRAND
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE	LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION	SAINTES
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE - VAL DE SAMBRE	LE CANNET-DES-MAURES	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHINON VIENNE ET LOIRE	LILLE	STRASBOURG
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE INTÉRIEURE	MARÇAIS	VALENCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES	MELLE	VALS-DES-TILLES
COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE	MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE	VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
	METZ	VILLENEUVE-D'ASCQ
	MONTPELLIER	VILLES-SUR-AUZON
	LA MOTTE-SERVOLEX	

Liste indicative des sigles utilisés :

ABC Atlas de la biodiversité communale	EVP (c,r) Espace vert protégé (classique, renforcé)	PLU (i, m, H) Plan local d'urbanisme (intercommunal, métropolitain, valant programme local de l'habitat)
ASPAS Association de protection des animaux sauvages	FSC Forest Stewardship Council, label pour une gestion forestière responsable	RNN/ RNR Réserve naturelle nationale/régionale
CPIE Centre permanent d'initiative pour l'environnement	LPO Ligue pour la protection des oiseaux	SIG Système d'information géographique
CRRG Centre régional de ressources génétiques	OAP Orientation d'aménagement et de programmation	TVB Trame verte et bleue
EBC Espace boisé classé	ONF Office national des forêts	

SOMMAIRE

4
**UNE PÉDAGOGIE PAR
LA PREUVE**

5
**CONCRÉTISER
LES TRAMES
ÉCOLOGIQUES**

9
**DIAGNOSTIQUER
LES MILIEUX ET
AMÉLIORER LA
CONNAISSANCE**

12
**METTRE EN ŒUVRE LA
GESTION ÉCOLOGIQUE**

16
**PROTÉGER LES
ESPÈCES ET LEUR
MILIEU DE VIE**

20
**INTÉGRER LA NATURE
DANS LES DOCUMENTS
DE PLANIFICATION**

24
**S'ADAPTER AUX
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**

28
**RELOCALISER LES
MODES DE PRODUCTION**

30
**IMPLIQUER LES
ACTEURS PRIVÉS AUX
DIFFÉRENTES ÉCHELLES**

34
**FAVORISER
ET SOUTENIR
L'IMPLICATION
CITOYENNE**

38
**ÉDUIQUER
ET FORMER**

42
**À LIRE POUR ALLER
PLUS LOIN**

46
**LE CONCOURS
CAPITALE FRANÇAISE
DE LA BIODIVERSITÉ**

47
**AGIR ET S'ENGAGER
POUR LA
BIODIVERSITÉ**

Rédaction : Elaine Cordon, Plante & Cité

Relectures : Aurore Micand, Plante & Cité - Gilles Lecuir, ARB Île-de-France

Éditeur : Plante & Cité, 26 rue Jean Dixmeras, 49000 Angers - Graphisme : No Soda design graphique

Edition gratuite

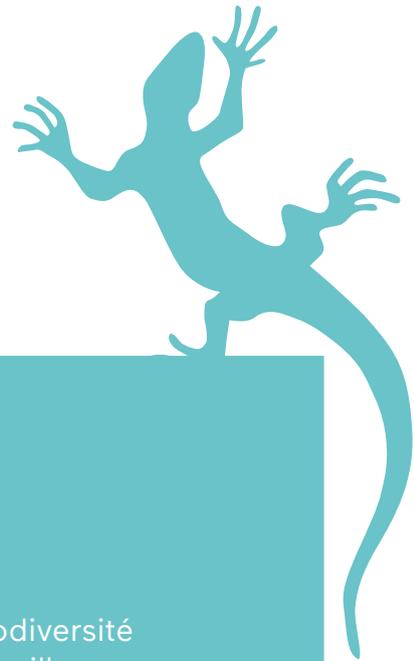
ISBN : 978-2-38339-024-4

Première de couverture : Cheminement dans la forêt communale de La Motte-Servolex où des ilots de sénescence ont été mis en place. / Laura Floch

4^e de couverture : Le promontoire de la côte Sainte-Catherine, géré par la Métropole Rouen Normandie, offre une vue plongeante sur la ville. / Hélène Michaud



UNE PÉDAGOGIE PAR LA PREUVE



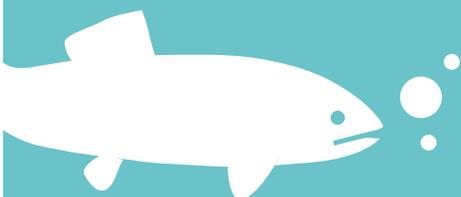
Depuis 2010, le concours Capitale française de la Biodiversité permet d'identifier, valoriser et diffuser les meilleures pratiques des communes et intercommunalités françaises en matière de protection de la nature.

Chaque année, un thème différent est proposé aux villages, bourgs, villes et intercommunalités rurales comme urbaines, de France métropolitaine comme d'outremer.

Cette brochure rend compte des actions exemplaires identifiées dans le cadre du concours 2023 sur le thème « Arbres et forêts ». Les actions retenues mettent en avant des démarches de gestion sur le long terme, adaptées au rythme de vie et de sénescence de l'arbre, en concertation avec les différents acteurs du territoire. Elles illustrent l'importance de la préservation du patrimoine arboré (arbres seuls, en haies ou en forêt) dans la protection de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques. Ces actions mettent en avant le rôle de la plantation d'arbres dans le renforcement des continuités écologiques, la désimperméabilisation des sols mais aussi la sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux.

Elles montrent également l'intérêt des collectivités dans l'étude de leurs arbres et forêts pour une meilleure connaissance des milieux et une meilleure protection à travers leur inscription dans les documents d'urbanisme.

Les actions rassemblées ici sont destinées à inspirer élus et techniciens des collectivités et à les rassurer quant à la faisabilité de leurs propres projets : d'autres l'ont fait et ont réussi, chacun peut donc se lancer et concrétiser des projets positifs et efficaces !





Trames verte, bleue, brune...
c'est la connexion entre les espaces
de nature qui garantit une biodiversité
fonctionnelle. Préservation des réseaux
de haies et plantation de boisements
urbains s'accompagnent dans certaines
collectivités de désimperméabilisation
des sols. Ces actions combinées
permettent de créer ou de restaurer
des continuités écologiques, en
favorisant une meilleure circulation
de l'eau et en protégeant la faune
et la flore.

CONCRÉTISER LES TRAMES ÉCOLOGIQUES

À Besançon, la mairie a racheté du foncier dans la rue Dornier, pour créer une continuité arborée en gestion écologique qui sécurise en même temps un axe piétonnier dans une rue très passante. / Camille Savage

À Boigny-sur-Bionne, un chemin piétonnier au cœur de la forêt urbaine

La création du cheminement piéton à travers la forêt reliant le centre bourg aux équipements sportifs de Boigny-sur-Bionne a été l'occasion de redonner à la rivière un cours plus naturel en adoucissant les pentes pour lutter contre les inondations. La ripisylve a été retravaillée avec la plantation de 35 arbres dont des arbres fruitiers à coque pour faire le lien avec les deux vergers de la commune et favoriser la biodiversité. Les premiers résultats se font déjà sentir avec deux fois plus d'espèces de poissons présentes dans la rivière (8 en 2020 contre 4

en 2017). Les habitants se sont bien approprié cet espace qui apparaît comme une alternative à la voiture pour les courts déplacements.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/le-cheminement-forestier-des-ponts>



Le chemin forestier est aménagé le long de la Bionne. / M. Barra

La Motte-Servolet plante des haies pour relier ses espaces de biodiversité



Une plantation de haies vives aux écuries du fort. / A. Perrin

Avec pour objectif de renforcer des trames vertes existantes mais dégradées, 6,6 km de linéaire de haies ont été plantés à La Motte-Servolet depuis 2015, répartis en 64 alignements de gabarits variés, allant de la haie arbustive à la haie brise-vent, en passant par la haie bocagère. Ces aménagements, à la fois paysagers, abris de biodiversité et outils de lutte contre le réchauffement climatique, ont été complétés par l'installation de cinq passages à faune

aériens. En parallèle, la ville a mené des diagnostics agroécologiques dans quatre exploitations agricoles qui ont débouché sur la création de sept haies vives et de deux zones de pré-verger.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/haies-vives-vergers-en-ville-et-en-campagne>

Saintes maintient ses trames vertes grâce à l'acquisition de boisements

La ville de Saintes s'est engagée dans une veille foncière des parcelles boisées qui présentent de nombreux services écosystémiques mais qui sont menacées par l'urbanisation et les pratiques de coupes de chauffe. La ville achète du foncier ou récupère en domanialité communale les parcelles sans héritier qui présentent un intérêt écologique pour maintenir ou renforcer la TVB. Plus de cinq hectares ont ainsi été acquis par la municipalité afin d'être conservés et suivis. Un diagnostic

écologique, complété par un ABC, doit être mené pour évaluer le potentiel écologique des près de 24 ha de biens sans maître que la ville surveille.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/preservation-du-patrimoine-parcellaire-dinteret-ecologique>



Cette carte montre les parcelles de terre acquises par la ville. / L. Vigent

À Valence, le parc de l'Épervière relie ville et fleuve

La reconquête de la biodiversité a guidé les actions de réaménagement du parc de l'Épervière, l'une des seules interfaces entre la ville et le Rhône, à Valence. Sur les 700 arbres que comptait le parc, 600 ont pu être conservés et de nouvelles plantations ont eu lieu. Le parc compte un verger avec 85 arbres en libre cueillette, un muret de pierre sèche pour la petite faune et la flore rupicole, et deux haies champêtres. Un arboretum rassemble une centaine d'arbres d'essences variées. Plus de soixante espèces

d'oiseaux et onze espèces de chauve-souris ont été répertoriées sur le site. Malgré sa proximité avec l'autoroute A7, le parc, classé refuge LPO, contribue au développement de la trame verte.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/amenagement-du-parc-de-leperviere>



Lors du réaménagement du parc de l'Épervière, la grande majorité des arbres a été conservée. / G. Grandin

Des arbres dans les cours d'école à Metz



Vue du projet de végétalisation de l'école du Gaouilly, dont les gros travaux se sont achevés à l'été 2023. / Ville de Metz

Pour renforcer sa trame verte et bleue, Metz mise notamment sur la désimperméabilisation et la végétalisation de 81 cours d'écoles avant 2026. Les arbres plantés pour créer des espaces de fraîcheur et pour permettre un écoulement plus naturel de l'eau sont choisis parmi des essences adaptées au changement climatique. Ce projet, qui s'inscrit dans le contrat de territoire Eau et climat, prévoit également de désimperméabiliser certains parkings. Par

ailleurs, trente-trois sites de plantations d'arbres et arbustes ont été identifiés, dont certains ont déjà été aménagés. La Ville a également installé plusieurs passages et abris pour la faune qui participent au renforcement de la TVB.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/renforcement-de-la-trame-verte-messine>

Strasbourg concilie fréquentation humaine et tranquillité de la faune

La forêt du Neuhof-Illkirch, classée en Réserve naturelle nationale, est une forêt rhénane alluviale enclavée en milieu urbain qui accueille 200 000 visiteurs par an et est parcourue par de nombreux chemins officiels ou non. Pour la préserver et favoriser le retour de la faune et de la flore, la ville de Strasbourg a revu le plan de circulation des promeneurs. Le nouveau document comprend la déminéralisation d'anciens sentiers en enrobé et certains itinéraires sont

désormais complètement interdits au public pour créer des zones de tranquillité pour la faune et la flore.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/mise-en-place-dun-plan-de-circulation-de-la-rnn-neuhof-illkirch-elabore-de-maniere>



Certains sentiers ont été fermés pour la tranquillité de la faune. / N. Aubry

Le Grand Poitiers boise les bassins de gestion des eaux pluviales

Habituellement laissés en espaces totalement ouverts, les bassins de récupération des eaux de pluie sont pourtant propices au développement de boisements riches et diversifiés. Dans le cadre de son plan Canopée, Grand Poitiers Communauté urbaine a décidé de mener une action de plantation d'arbres sur les onze bassins dont elle a la gestion. Après l'étude des cortèges floristiques présents, de nombreuses essences d'arbres et arbustes – jusqu'à trente par site – ont été plantées pour créer

des effets de lisière favorisant la biodiversité. Ces plantations permettent également d'améliorer la qualité des sols et leur capacité d'absorption des eaux de ruissellement.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plantation-des-bassins-de-gestion-deaux-pluviales>



Jeunes plantations dans un bassin d'eaux pluviales dans la communauté urbaine de Grand Poitiers. / G. Lecuir

Grenoble Alpes Métropole allie plantations d'arbres et désimperméabilisation des sols



Un saule ancien traité en têtard pour assurer sa préservation en milieu urbain. / A. Taccon

Si la canopée est très importante sur l'ensemble de Grenoble Alpes Métropole en raison de ses zones forestières, la part du territoire couvert par des arbres chute drastiquement en milieu urbain. La métropole a donc mis en place un plan Canopée qui s'articule autour de la végétalisation et de l'eau. Un travail cartographique a mis en lumière les zones les plus chaudes et ayant le moins de couvert arboré, permettant de définir des priorités d'intervention pour lutter contre les îlots de chaleur et créer ou restaurer la trame verte et

bleue. Ainsi, les plantations d'essences très diversifiées s'accompagnent de la désimperméabilisation des sols qui favorise une meilleure circulation de l'eau et donc la survie des plantations.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/deploiement-du-plan-canopee-sur-les-espaces-publics>

Des actions agricoles pour maintenir le bocage dans le pays de Pouzauges

L'une des mesures de la charte forestière et bocagère adoptée par la communauté de communes du pays de Pouzauges est la mise en place de plans de gestion durable des haies avec les agriculteurs. Onze exploitations sont engagées dans le programme expérimental Paiements pour services environnementaux avec l'Agence de l'eau. Les agriculteurs sont accompagnés pour les itinéraires de plantations et la fourniture de plants et de paillage. L'objectif est de maintenir des pratiques agropastorales pour favoriser une

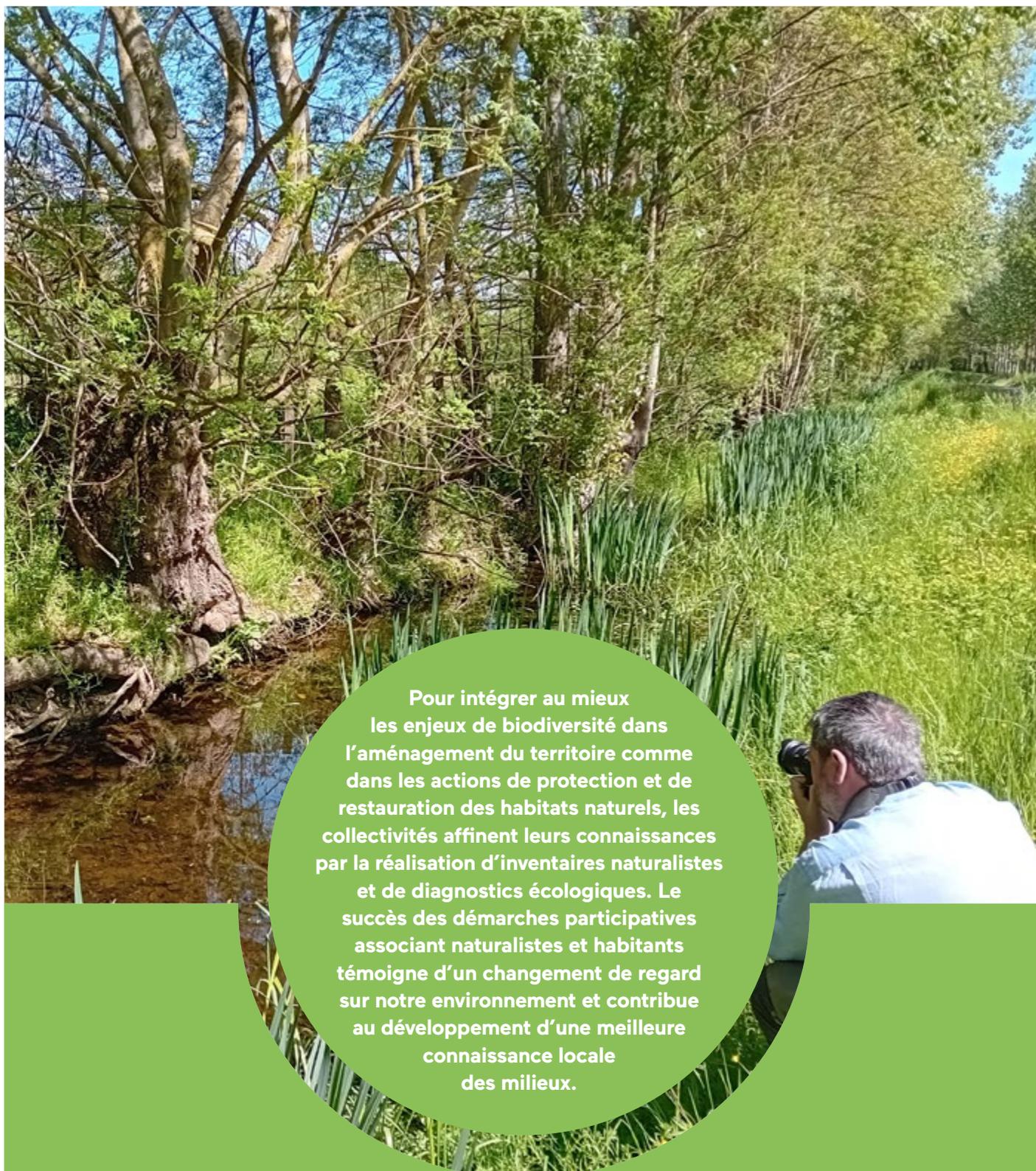
bonne qualité de l'eau et préserver la biodiversité, notamment trois espèces patrimoniales (écrevisse à pattes blanches, grenouille rousse et grand rhinolophe). Par ailleurs, les particuliers sont également accompagnés pour la plantation de haies bocagères.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/charte-forestiere-et-bocagere-de-territoire>



Une plantation de haie à l'intérieur de la parcelle d'un agriculteur. / Communauté de communes du pays de Pouzauges



Pour intégrer au mieux les enjeux de biodiversité dans l'aménagement du territoire comme dans les actions de protection et de restauration des habitats naturels, les collectivités affinent leurs connaissances par la réalisation d'inventaires naturalistes et de diagnostics écologiques. Le succès des démarches participatives associant naturalistes et habitants témoigne d'un changement de regard sur notre environnement et contribue au développement d'une meilleure connaissance locale des milieux.

DIAGNOSTIQUER LES MILIEUX ET AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

Un chantier école de Polytech Tours a recensé le réseau de fossés et le réseau bocager de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire. / B. Virely, Agence régionale de la biodiversité en Centre Val de Loire

À Vals-des-Tilles, l'ONF effectue le suivi de la biodiversité remarquable comme ordinaire

Depuis 2010, l'ONF réalise un inventaire de la biodiversité des forêts du Syndicat Intercommunal de gestion forestière d'Auberive, dont fait partie la commune de Vals-des-Tilles. Le massif forestier est situé dans l'aire d'adhésion du Parc national de forêts et abrite une flore et une faune remarquables. Le suivi permet d'identifier et préserver les arbres les plus gros pour constituer un réseau d'arbres remarquables. Les arbres-habitats, morts debout, au sol ou vivants

porteurs de dendromicrohabitats sont répertoriés, de même que les loges de pic noir, les terriers de blaireaux et les aires de rapaces.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/relevés-et-suivis-de-la-biodiversite-ordinaire-dans-les-foret-du-sigfra>



Une cigogne noire repérée sur le territoire de Vals-des-Tilles. / N. Tison

Un diagnostic arboré à visée écologique à Saintes



Une rosalie des Alpes sur une écorce d'arbre à Saintes. / S. Brégéon

L'objectif premier du diagnostic des arbres, effectif depuis vingt ans à Saintes, était d'évaluer l'état sanitaire et de dangerosité des arbres. Depuis 2020, il prend en compte leur potentiel d'accueil de la biodiversité et les services écosystémiques qu'ils rendent (séquestration du carbone, lutte contre les îlots de chaleur). Ainsi, lorsqu'un arbre doit être taillé ou coupé pour des raisons de sécurité, l'intervention respecte la saisonnalité des taxons pouvant être dérangés (hibernation des chauve-souris, nidification des

oiseaux). Certains arbres morts sont maintenus sur place et si un arbre doit être coupé, d'autres de la même espèce sont plantés, pour maintenir le patrimoine arboré de la ville.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/suivi-du-patrimoine-arbore>

Études et suivi des arbres à Besançon

La ville de Besançon suit attentivement les 18 390 arbres qui composent son patrimoine arboré, dont 16 500 en port libre et 1800 taillés en prolongement. Grâce à ce suivi, la ville a établi une liste d'espèces à privilégier dans les projets publics et privés. Une analyse selon le protocole Syrph the Net, qui étudie les syrphes présents sur le territoire, a révélé une carence de la strate arbustive que la commune a souhaité combler. Elle a donc planté 3 000 arbustes par an pendant trois ans dans ses espaces verts. Par

ailleurs, la cartographie précise des territoires couverts par la canopée, croisée avec les données d'une thermographie aérienne, a mis en lumière le rôle des arbres dans la régulation de la température en ville.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/un-patrimoine-ligneux-urbain-source-de-biodiversite-et-dequilibre-climatique>



Le parc de Chamars à Besançon. / J.-C. Sexe

La Roche-sur-Yon Agglomération identifie les zones de plantation prioritaires

Dans le cadre du projet 100 000 arbres pour demain, La Roche-sur-Yon Agglomération a mené un travail d'identification des corridors écologiques à favoriser, renforcer ou créer. Une application SIG a été développée pour permettre une meilleure prise en main des données. Les résultats ont été présentés aux treize communes de l'agglomération pour leur indiquer les espaces possibles de plantation. Ce travail a également été partagé avec des partenaires ayant déjà des programmes de plantation, comme la chambre

d'agriculture ou le syndicat départemental Vendée eau, pour définir les zones prioritaires pour les continuités écologiques. L'Agglomération estime à 28 000 le nombre d'arbres plantés depuis le début de l'opération.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/programme-100-000-arbres-pour-demain-ou-planter-efficacement-sur-le-territoire-ou>



Une haie plantée près de l'hôpital en 2021. / Ville de La Roche-sur-Yon

Bordeaux Métropole cartographie ses espaces naturels



Le parc de l'Ermitage, à Lormont, abrite une zone humide, refuge de nombreux batraciens et canards. / J.-B. Menges

Depuis 2012, Bordeaux Métropole met en place des actions de connaissance de la biodiversité sur son territoire à travers la cartographie des végétations et des habitats naturels, de la trame boisée et de la trame verte urbaine. Les milieux boisés ont été classés en trois grandes typologies : les milieux boisés mésophiles ; les milieux boisés sous influence anthropique, très présents sur le territoire de la métropole ; les milieux boisés humides, sous-représentés malgré un réseau hydrographique

important. Cela donne donc des pistes pour les futures plantations. Bordeaux Métropole mène aussi une identification des vieilles forêts, qui présentent un fort enjeu pour la biodiversité.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/cartographie-des-habitats-naturels-de-de-la-trame-boisee-et-de-la-trame-verte-urbaine-et>

Grenoble Alpes Métropole identifie et préserve son réseau de forêts patrimoniales

Les forêts patrimoniales sont définies selon leur ancienneté, la présence d'habitats avec un enjeu de conservation avéré, leur maturité, et la biodiversité. Leur cartographie par Grenoble Alpes Métropole a pour but de faire émerger un réseau et de favoriser la connectivité entre elles. La meilleure connaissance de la forêt métropolitaine amène à une meilleure prise en compte de ses enjeux dans les projets de desserte ou d'exploitation, en amenant les gestionnaires à réfléchir aux différentes possibilités de gestion

conservatoire. Par exemple, un travail de concertation entre gestionnaires et métropole est en cours pour renforcer le réseau Forêts en libre évolution naturelle porté par l'ONF.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/cartographie-de-la-trame-de-forets-patrimoniales-de-grenoble-alpes-metropole-action-du>



L'érablaie à scolopendre est l'un des habitats recensés dans les forêts de Grenoble Alpes Métropole. / B. Grange



La mise en place de pratiques de gestion respectueuses de l'environnement contribue au bon fonctionnement des écosystèmes. Préservation des arbres-habitats, conservation des arbres morts en chandelle, plantation de haies ou renaturation d'alignements sont autant d'actions qui entrent dans l'élaboration de plans de gestion écologique du patrimoine arboré pour le maintien de la faune et de la flore.

METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ÉCOLOGIQUE

Un arbre mort laissé sur place dans la forêt domaniale de Roumare, à Rouen. / G. Salagnac

Vals-des-Tilles a mis en place la sylviculture mélangée à couvert continu

La sylviculture mélangée à couvert continu, mise en place depuis 1998 dans la forêt de Vals-des-Tilles, a permis une augmentation du capital sur pied, des bois de forte dimension ou encore une diversification des essences, le tout favorisant la biodiversité. Les engagements pris pour les futurs aménagements visent notamment à constituer une trame d'arbres à haute valeur biologique : l'objectif est de trois arbres-habitats par hectare, dont au moins un vivant. La création d'îlots de sénescence et la

conservation de bois mort au sol et sur pied font également partie des mesures mises en place. Le suivi des actions est assuré par un réseau de 1050 placettes permanentes.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-perma-foret-ou-la-mise-en-oeuvre-de-la-sylviculture-melangee-couvert-continu-smcc>



La forêt communale présente une variété d'essences favorables à la biodiversité. / J.-J. Boutteaux

Une gestion durable des coupes d'affouage à Villes-sur-Auzon



Les coupes affouagères permettent la création de milieux ouverts favorables à l'alouette lulu. / S. Larramendy

La pratique des coupes affouagères, historique dans la forêt de Villes-sur-Auzon, a évolué vers une gestion plus durable. L'exploitation par des forestiers professionnels s'est arrêtée en raison des dégâts dus aux engins et du manque de suivi. Seuls les habitants profitent désormais de cette énergie de chauffage à bas coût, sous la responsabilité de trois garants désignés par le conseil municipal. Les parcelles pour l'affouage sont sélectionnées avec l'ONF sur des peuplements à maturité, permettant

de recréer des milieux ouverts. Les arbres morts munis de cavités et les arbres remarquables sont conservés. Les branches coupées sont laissées au sol où elles constituent des habitats pour de nombreuses espèces.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/affouage-et-gestion-durable-de-nos-forets-communales>

À Boigny-sur-Bionne, l'inventaire de la biodiversité mène à une meilleure gestion des arbres

Entre 2019 et 2021, Loire Nature Environnement (LNE) a réalisé un inventaire de la biodiversité qui a permis de diagnostiquer l'ensemble des arbres de Boigny-sur-Bionne, de mettre en évidence ceux à protéger et ceux à couper si besoin. La commune a suivi les recommandations de LNE et de l'ONF pour mettre en place un plan de gestion qui favorise la biodiversité et aide à lutter contre les îlots de chaleur avec le développement des lisières arbustives, la conservation des arbres morts sur pied ou au sol, ou encore la plantation de nouveaux arbres dans les quartiers et la cour d'école, en lien avec les habitants et les élèves. Pour

sensibiliser la population, Boigny-sur-Bionne a créé sa Charte de l'arbre qui prévoit des indemnités en cas de dégradation des arbres communaux.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/limportance-de-larbre-dans-notre-paysage>



L'inventaire de la biodiversité a permis de protéger les arbres remarquables. / M. Barra

La gestion des arbres fait venir les oiseaux dans le centre-ville du Cannet-des-Maures

Le plan de gestion du patrimoine arboré adopté par Le Cannet-des-Maures en 2010 est à la fois bénéfique pour la biodiversité mais aussi pour l'attractivité du centre-ville, en apportant du confort aux habitants. Ainsi, les fosses de plantation des arbres ont été élargies au maximum, jusqu'à 12 m³, et connectées entre elles si possible. Des nichoirs, des buissons à baies et des arbres de haute tige d'espèces endémiques et méditerranéennes adaptées au milieu ont été plantés dans les espaces verts et en centre-ville. Le résultat est

une nette augmentation de l'avifaune et des insectes pollinisateurs, avec un suivi réalisé par la LPO et les agents communaux.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/patrimoine-arbore-communal>



Les fosses des arbres ont été élargies au maximum. / Mairie du Cannet-des-Maures

À Melle, la gestion de l'arboretum respecte le cycle de vie des espèces



La gestion de l'arboretum est différente selon les secteurs et les espèces présentes. / G. Audié-Liebert

Planté à partir des années 1980, l'arboretum atypique de Melle couvre aujourd'hui plus d'un hectare. En partie situé en zone Natura 2000 et labellisé Jardin remarquable, le site, baptisé Chemin de la découverte, bénéficie d'une gestion différenciée par secteur selon les espèces présentes ou ciblées comme le cuivré des marais, le crapaud alyte ou le lucane cerf-volant. La période de fauche est ainsi définie par le cycle des douze espèces de chiroptères répertoriées sur



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/un-arboretum-atypique>

l'arboretum, véritable autoroute à chauve-souris. Les intrants ont été arrêtés dès 2005. Le Chemin de la découverte comporte neuf collections reconnues, dont trois classées collections nationales (Frênes, Tilleuls, Marronniers).

Noisy-le-Grand redonne aux arbres d'alignement une forme libre

La ville de Noisy-le-Grand a entrepris la requalification de ses alignements taillés en rideau vers le port semi-libre pour revenir à une gestion plus naturelle de son patrimoine arboré. Les arbres sont laissés sans taille pour évaluer leur vigueur et donc la possibilité de retrouver une architecture semi-libre. Ainsi, 6,5 km linéaires d'alignements ont été restructurés. Parallèlement, dans les zones forestières, les feuilles et déchets de taille sont laissés sur place et un essai d'arbre en chandelle sur pied est mené.

L'augmentation de volume du houppier ainsi que la baisse de fréquence des interventions favorisent la présence d'espèces patrimoniales comme la sittelle torchepot, le geai des chênes ou le pic-épeiche.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-differenciee-de-la-strategie-arboree>



Les alignements d'arbres de l'avenue Auguste Rodin ont retrouvé un port plus naturel. / M. Dovic

Montpellier crée un service canopée pour la bonne gestion des arbres

Le service canopée de Montpellier a pour objectifs de mieux connaître et protéger le patrimoine arboré de la ville, en améliorant les pratiques de gestion. La cartographie du patrimoine arboré a été mise à jour par le service Nature, observatoire et territoire et l'inventaire des arbres a été actualisé. Un plan de gestion des arbres urbains et la réalisation d'expertises naturalistes avant tout abattage tendent à améliorer les pratiques en protégeant davantage la biodiversité lors des opérations

de gestion. Par ailleurs, un comité de l'arbre est chargé de rendre un avis consultatif sur les projets d'aménagement qui impactent la biodiversité.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/creation-dun-service-canopee-gestionnaire-des-arbres-et-forets-urbaines-avec-lappui-du>



Un écureuil roux a trouvé refuge dans un chêne pubescent, dans un parc urbain. / S. Grosset, chargée de mission biodiversité, Ville de Montpellier

À Nantes, chaque quartier a ses arbres d'avenir



Aménagement d'un boisement d'avenir rue des Boires, à Nantes, en 2022. / Ville de Nantes

Dans le cadre de l'opération Arbres d'avenir débutée en 2006, dix-neuf sites ont été choisis pour accueillir des arbres à Nantes. Ils sont situés à proximité d'écoles, pour favoriser la participation des enfants aux plantations. Chaque site, de petite taille, est aménagé avec des essences d'arbres du Grand Ouest accompagnées d'espèces arbustives et herbacées locales, sélectionnées en fonction des conditions écologiques du site. Un bilan réalisé en 2021 sur quinze sites a permis de faire le

point sur les facteurs de réussite de cette action, en vue de sa poursuite à plus grande échelle. En effet, Nantes a pour projet d'agrandir certains sites pour créer des « boisements d'avenir ». Quatre sites, de 600 à 1500m², ont déjà été sélectionnés.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/arbres-et-boisements-davenir>

À Strasbourg, l'expertise arboricole au service de la protection des arbres

Le service Espaces verts et de nature de Strasbourg mise sur son expertise arboricole pour identifier avec précision les risques sécuritaires liés aux arbres. Il recherche des alternatives à l'abattage qui soient bénéfiques à la biodiversité (faune, flore, champignon, sol). Des périmètres de protection ont ainsi été définis au sein desquels les agents évitent d'intervenir. Dans les zones plus contraintes, une mise en totem peut être proposée afin de conserver les habitats pour la faune (oiseaux,

chiroptères, insectes). Par ailleurs, lorsque c'est possible, les arbres d'alignement sont reconvertis en forme libre. L'augmentation du volume du houppier favorise la circulation des espèces en ville.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/apports-de-lexpertise-arboricole-sur-levolution-des-pratiques-de-gestion-des-arbres>



Un espace boisé en régénération naturelle dans un périmètre clos et protégé. / E. Pichenot



Préserver la biodiversité est un préalable au bon fonctionnement des espaces naturels. Cela nécessite de préserver les habitats existants, de les gérer voire de les restaurer lorsque c'est nécessaire et parfois d'aménager des habitats de substitution pour la faune et la flore existantes. Les démarches collectives favorisent l'acceptation et l'efficacité des mesures de protection des espaces à forts enjeux de biodiversité.

PROTÉGER LES ESPÈCES ET LEUR MILIEU DE VIE

La commune de Villeneuve-d'Ascq met en place des zones refuges en espérant un retour à une plus grande naturalité de ces espaces. / J. Flandin

La combe de l'Ermitage, un patrimoine exceptionnel préservé par Villes-sur-Auzon

Après discussion avec les grimpeurs qui voulaient équiper sans autorisation les parois de la combe de l'Ermitage, Villes-sur-Auzon a mené des études environnementales pour allier au mieux usages humains et protection de la biodiversité. Ces études ont révélé un patrimoine naturel riche de nombreuses espèces, dont certaines sont protégées. 23 espèces de chiroptères ont ainsi été recensées, ainsi que la présence de hiboux grand-duc ou d'hirondelles des rochers. Certains

sites ont pu être équipés pour l'escalade, quand d'autres ont été totalement fermés pour créer des îlots de tranquillité pour la faune et la flore. La ville a porté le dossier d'inscription de la combe en réserve naturelle.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/preservation-de-125-ha-dun-patrimoine-exceptionnel-en-biodiversite>



La combe de l'Ermitage abrite de nombreuses espèces d'oiseaux et de chiroptères. / S. Larramendy

Des bassins d'orage paysagers favorables à la biodiversité à Boigny-sur-Bionne



Le bassin d'orage de la rue de Verdun. / B. Virely, Agence régionale de la biodiversité en Centre Val de Loire

Le premier bassin d'orage paysager de Boigny-sur-Bionne a été réalisé en 1990. L'objectif était d'abandonner le « tout tuyau » dans la gestion de l'eau en laissant faire l'arbre mais aussi de créer des espaces verts favorables à la biodiversité. Depuis, la gestion des bassins d'orage se fait en collaboration avec Orléans Métropole et la Société d'exploitation des réseaux d'assainissement, toujours dans un souci de favoriser des espaces paysagers en gestion écologique. Les arbres y jouent un rôle important dans l'évacuation de

l'eau par infiltration dans le sol et par évapotranspiration. L'inventaire de la biodiversité réalisé entre 2019 et 2021 a mis en avant la richesse de ces bassins qui sont également des îlots de fraîcheur en milieu urbain.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-forestiere-des-bassins-dorage>

Des îlots de sénescence dans la forêt de La Motte-Servolex

Pour redonner plus de naturalité à sa forêt alors cultivée pour la production de bois, La Motte-Servolex a créé un réseau de dix îlots de sénescence. Cela représente une surface de plus de 27 hectares qui ne sera plus exploitée pour la production de bois ou aménagée pour le tourisme. Les îlots permettent d'accueillir une faune et une flore inféodées aux arbres matures et sénescents, notamment les espèces saproxyliques et saprophytiques. Cette réalisation revêt une

portée pédagogique très importante, avec la création d'un iloscope où se forment les professionnels. L'initiative de La Motte-Servolex a essaimé dans la forêt communale voisine du Bourget du Lac.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/un-reseau-dilots-de-senescence-en-foret-communale>



Les îlots de sénescence, balisés par des triangles blancs, ne sont pas destinés à la promenade. / J. Champres

Melle crée des réserves de biodiversité communale

Après un repérage cartographique et un inventaire des espèces, quinze zones ont été définies pour devenir des Réserves de biodiversité communale (RBC). Parmi elles, onze présentent un fort enjeu de gestion de l'arbre car elles disposent de surfaces boisées récentes ou de boisements spontanés plus anciens liés à un arrêt d'exploitation. Ces boisements, accompagnés de haies, offrent des espaces propices à l'alimentation, la reproduction et l'hibernation des chiroptères

mais aussi d'autres espèces présentes sur la commune. C'est le cas, par exemple, de la loutre, du pic mar, ou de la fritillaire pintade observés dans la RBC du Sablon.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/reserves-de-biodiversite-communale-rbc>



Le bosquet de la réserve de biodiversité communale du Sablon.
/ P. Jozelon

Le bois de Vandœuvre-lès-Nancy, un refuge pour la faune sauvage



À l'entrée du bois de la Champelle, un panneau indique que c'est un refuge ASPAS. / Ville de Vandœuvre-lès-Nancy

En plus de la gestion écologique du bois de la Champelle (zones de sénescence, préservation d'arbres remarquables...), Vandœuvre-lès-Nancy a fait de son bois un Refuge nature ASPAS dont l'objectif est la protection de la faune sauvage. La chasse y est ainsi interdite, favorisant l'augmentation des populations de chevreuils et de sangliers sans impact sur les arbres. Une étude du groupement d'étude des mammifères de Lorraine a révélé la présence du chat forestier, rare dans une forêt péri-urbaine.

Par ailleurs, des parcours ont été aménagés pour la promenade et diverses animations sont organisées régulièrement pour sensibiliser les habitants à la préservation du bois et de sa biodiversité.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-ecologique-et-mise-en-place-dun-refuge-nature-aspas-depuis-2015-sur-les-60-ha-du>

À Nantes, jardiniers et élagueurs protègent la noctule commune

La métropole de Nantes accueille 1/5^e de la population de noctule commune de la région. Cette chauve-souris protégée est inscrite sur la liste rouge des mammifères continentaux des Pays-de-la-Loire menacés de disparition. La Ville de Nantes, qui compte six sites à gîtes de noctule, a participé à définir un protocole de gestion des arbres pour protéger l'espèce. Jardiniers et élagueurs sont ainsi formés régulièrement à propos de la biologie et des menaces qui pèsent sur le chiroptère. Ils apprennent également à reconnaître les arbres favorables à l'accueil de la noctule. Une

procédure d'intervention a été formalisée, définissant notamment les périodes d'interventions autorisées.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-des-arbres-favorable-au-maintien-des-gites-de-noctules-communes>



Un arbre à cavité repéré sur l'un des quatre sites de présence avérée de la noctule commune. / Ville de Nantes

La Communauté de communes Chinon Vienne et Loire préserve ses haies bocagères

Le bocage du Véron est atypique dans la communauté de communes Chinon Vienne et Loire. Des mesures de préservation ont été mises en place pour sauvegarder les habitats et les espèces présentes. Le nombre d'arbres têtards, qui accueillent de nombreuses espèces (flore épiphyte, chiroptères, rapaces, pics...), a augmenté. Le linéaire de haies s'est prolongé et diversifié, permettant de renforcer les corridors écologiques. Dans

la zone du bocage classée en ENS, plusieurs linéaires de haies ont été classés au PLUiH et des mesures d'urgence ont été prises en faveur du rôle des genêts et du tarier des prés.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/preservation-et-restauration-du-bocage-du-veron>



Un arbre têtard et son tire-sève dans le bocage du Véron. / G. Lecuir

Maubeuge – Val de Sambre expérimente la transplantation de haies



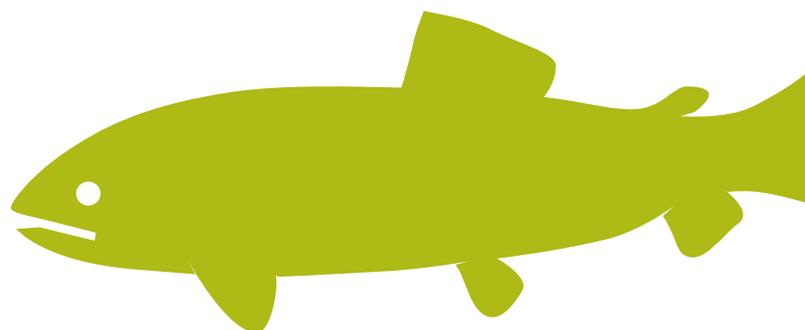
Les haies transplantées sont composées d'une grande diversité d'espèces végétales. / Communauté de communes Maubeuge – Val de Sambre

Dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activité de la Marlière, dans la communauté de communes Maubeuge – Val de Sambre, d'importants linéaires de haies devaient être arrachés. Comme ces haies présentent une diversité d'espèces végétales importante, elles ont été transplantées autour de la zone avec leur terre d'origine. Pour s'assurer de la continuité écologique et paysagère en cas de non reprise des haies replantées, celles-ci ont été plantées sur

deux lignes, à intervalle avec de nouvelles haies. Six mois après leur transplantation, le taux de reprise était estimé à 75%.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/experimentation-de-transplantation-de-haies-bocageres>





En définissant un projet de territoire sur le long terme, la planification est le premier levier des collectivités en faveur de la biodiversité. La palette d'outils mobilisables dans les documents d'urbanisme est large. Protection, connaissance, maîtrise foncière, acquisition et contractualisation se complètent pour engager tous les acteurs du territoire dans un projet vertueux pour la nature comme pour les habitants.

INTÉGRER LA NATURE DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

La forêt du Neuhof Illkirch-Graffenstaden est classée en Réserve naturelle nationale depuis 2012. / E. Pichenot

Marçais inscrit ses haies dans son document d'urbanisme

Les haies qui constituent le bocage du Sud Berry sont en net recul en raison des pratiques agricoles modernes et de l'arrêt de l'élevage traditionnel. Pour tenter d'enrayer le phénomène, la commune de Marçais, qui fait partie du périmètre d'étude pour la création d'un Parc naturel régional, travaille avec les collectivités dont elle fait partie (Communauté de communes Cœur de France et Pays Berry Saint Amandois) pour inscrire les linéaires de haies dans les documents d'urbanisme et ainsi les protéger. Le linéaire de

haies communales identifié dans la TVB a été intégré au PLUiH de la communauté de communes Cœur de France. La commune veut désormais réussir à convaincre les agriculteurs de ne plus arracher, voire de planter de nouvelles haies.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/inscrire-le-lineaire-de-haies-dans-les-documents-durbanisme>



L'inscription des haies au PLUiH permet de les protéger. / G. Lecuir

Arbres et espaces boisés dans le Plan local d'urbanisme du Cannet-des-Maures



Le parc Henri Pellegrin, en centre-ville, est classé « espace vert protégé » dans le PLU. / Mairie du Cannet-des-Maures

La révision du PLU, approuvée en 2022, prend en compte plusieurs enjeux liés à l'arbre, avec l'intégration des espaces boisés classés, l'identification du patrimoine naturel remarquable (chêne liège, cerisier du Luc...), ou encore le maintien des haies. Ce PLU a été élaboré en concertation avec tous les acteurs du territoire et notamment les habitants, pour qu'ils puissent prendre part aux objectifs de transition écologique portés par la commune. Ces mesures s'accompagnent d'une



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/revision-du-plan-local-durbanisme>

diminution des zones à urbaniser au profit des zones naturelles. Les premiers résultats sont déjà visibles dans les nouveaux projets d'urbanisme qui prennent mieux en compte la préservation de l'environnement.

Noisy-le-Grand adopte une Charte de l'arbre

Dans le cadre de l'adoption d'une Charte de l'arbre à Noisy-le-Grand, un inventaire des arbres du domaine public a été réalisé et celui des arbres du domaine privé est en cours. La palette végétale de plantation de la ville a ainsi été revue pour s'adapter aux contraintes spécifiques du milieu urbain et au changement climatique. La ville a mis en place des outils de suivi de son patrimoine arboré et la charte permet de mieux prendre

en compte l'arbre dans les projets d'aménagement menés par différents services. L'inscription d'une réglementation spécifique à l'arbre dans le PLUi est à l'étude.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/charte-de-larbre>



Un hêtre pleureur au bord du lac des Mares-Dimanche. / J. Renard

Le massif de Saint-Germain-en-Laye classé forêt de protection

Le massif forestier de Saint-Germain-en-Laye, qui s'étend sur 3610 ha, possède des écosystèmes, une flore et une faune sauvage abondantes, à seulement 20 km de Paris. Menacé par la pression urbaine, il avait déjà perdu un quart de sa surface en 100 ans. Son classement en forêt de protection a pour effet de protéger le massif de toute urbanisation. Ce classement, intégré au PLU de Saint-Germain-en-Laye, se donne pour objectif la restauration des sols et la continuité des

habitats naturels. Ainsi, des actions de gestion écologique du massif forestier et des milieux ouverts ainsi que la création d'îlots de sénescence sont entrepris par l'ONF.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/classement-en-foret-de-protection-du-massif-forestier-de-saint-germain-en-laye>



Le massif est protégé de toute urbanisation. / Ville de Saint-Germain-en-Laye

La prise en compte des arbres dans le PLU de Valence



Le parc de Trinitaires est un espace boisé classé. / Ville de Valence

Valence a profité de la révision de son PLU pour y inscrire des mesures pour la protection de ses arbres. 35 000 spécimens sont classés EVPc et ne peuvent être abattus, sauf pour des raisons techniques, sanitaires et de sécurité. En cas d'abattage, une compensation en canopée et non en nombre de sujets est exigée. Par ailleurs, 213 ha de la commune sont classés en EBC et en EVPr, rendant l'abattage des arbres encore plus contraignant. Le PLU intègre également un coefficient

de naturalité qui définit la place à accorder à la végétalisation dans les projets d'aménagement pour offrir des habitats favorables à la biodiversité, améliorer le paysage et lutter contre les îlots de chaleur.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/revision-du-plan-local-durbanisme-plu-protection-et-accroissement-du-patrimoine-arbore>

La communauté de communes Chinon Vienne et Loire préserve arbres, haies et boisements

Un inventaire des boisements, arbres isolés et haies de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire a été réalisé par le CPIE et inscrit au PLUiH pour identifier les secteurs à protéger en raison de leur intérêt écologique. Des prescriptions ont ainsi été édictées pour assurer la préservation des arbres. Une veille sur l'arrachage des haies est notamment mise en place : au-delà de 10 m de linéaire de haies arrachés,

une compensation est exigée. La collectivité a également intégré à ses OAP une orientation destinée à aider les particuliers dans le choix des essences à planter pour les haies et arbres isolés.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/le-patrimoine-vegetal-integre-au-plui-h>



Les haies sont constitutives du paysage de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire. / G. Lecuir

Le PLUi de Maubeuge – Val de Sambre identifie et protège les éléments boisés

Le PLUi adopté par la communauté d'agglomération de Maubeuge – Val de Sambre (CAMVS) en 2019 intègre la volonté de protection des milieux naturels pour renforcer la biodiversité sur le territoire. Pour cela, les éléments boisés (haies, alignements d'arbres et forêts) ont été identifiés, notamment grâce à un outil de participation citoyenne. Les surfaces boisées, les haies ou encore les lisières de forêts ont été classées pour

assurer leur maintien dans les futurs aménagements. La CAMVS a également participé à la démarche Protection concertée du bocage, mise en place par le PNR de l'Avesnois, qui a permis de préserver 1449 km de haies.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/prise-en-compte-des-arbres-et-des-haies-dans-le-plui>



Les éléments boisés du territoire ont été intégrés au PLUi. / Communauté de communes Maubeuge – Val de Sambre

La communauté urbaine de Dunkerque se dote d'une OAP sur le paysage et la biodiversité



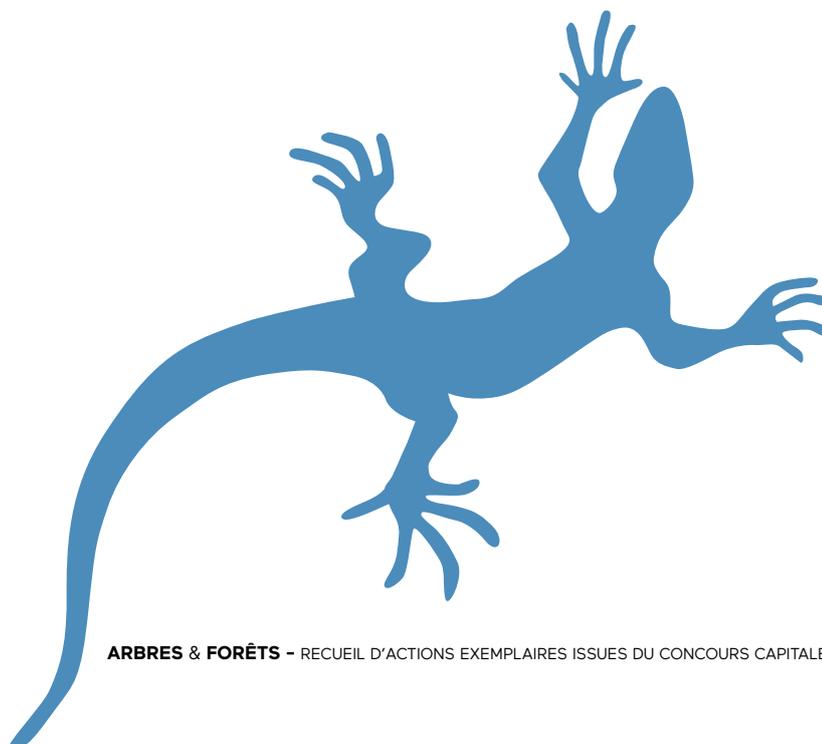
144 arbres remarquables comme ce hêtre pourpre ont été inscrits au PLUi. / G. Lecuir

L'adoption et la mise en œuvre de l'OAP paysage et biodiversité par la communauté urbaine de Dunkerque s'accompagnent de mesures en faveur de la préservation des arbres. Le règlement du PLUiH intègre ainsi le classement de certaines zones en Espaces boisés classés ou en boisement et cœur d'îlot à préserver. 144 arbres remarquables et près de 80 km d'alignements ont été inscrits dans le document d'urbanisme et sont donc protégés. Les projets d'aménagement font l'objet d'OAP sectorielles pour garantir leur qualité paysagère. L'élaboration du PLUiH s'est

faite en concertation avec les habitants, via l'utilisation d'un site Internet dédié et d'une carte en ligne.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/orientation-damenagement-et-de-programmation-thematique-paysage-et-biodiversite-du-plui>





Urbains ou ruraux, les territoires sont au cœur des enjeux liés aux changements climatiques. Que l'on parle d'atténuation ou d'adaptation, les solutions fondées sur la nature et leurs multiples co-bénéfices font partie des stratégies sans regrets pour améliorer la résilience des territoires. Plantations d'arbres pour prévenir les inondations et réduire les îlots de chaleur, choix d'essences adaptées au réchauffement climatique... s'inspirer de la nature constitue le prérequis de toute transition.

S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Grand Poitiers communauté urbaine a adopté un plan Canopée pour préserver et renforcer la couverture arborée du territoire et donc lutter contre les îlots de chaleur. / G. Lecuir

La Motte-Servoilex repeuple sa forêt

Le réchauffement climatique entraîne une surmortalité de certaines essences d'arbres (épicéa, hêtre, sapin) dans la forêt de La Motte-Servoilex.

Pour enrayer la dégradation du sol forestier due aux éclaircies climatiques, la ville a pour objectif de planter 1000 arbres par an, notamment en chantiers participatifs. Pour améliorer le biotope et la capacité d'accueil de la biodiversité, la ville, en partenariat avec l'ONF, mise sur une diversification des essences : châtaignier, orme, tilleul, érable, chêne..., mélangées avec deux

espèces de résineux résistants aux changements climatiques, le mélèze et le pin sylvestre. 855 plants ont été mis en terre en 2022 sur huit placettes particulièrement touchées par le dépérissement, et 300 en 2023.



— <https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/1000-arbres-par-pour-la-foret-communale>



Une plantation de régénération forestière à l'endroit d'une éclaircie climatique. / S. Laguet, ONF

Villeneuve-d'Ascq préserve son statut d'îlot de fraîcheur



Une mare bordée d'arbres, refuge de biodiversité. / J. Flandin

Identifié par la métropole de Lille comme un îlot de fraîcheur, en raison de ses nombreux espaces naturels (lacs et zones boisées), Villeneuve-d'Ascq maintient et développe son patrimoine arboré. La Ville plante ainsi des arbres labellisés végétal local dans les différents quartiers et développe la continuité écologique avec les zones agricoles, en créant des haies bocagères. Ces actions sont accompagnées par la sanctuarisation de zones naturelles pour favoriser le développement de la

biodiversité. L'une de ces zones est le résultat de l'aménagement d'un délaissé urbain qui accueille aujourd'hui une mare, plus de vingt arbres et une haie bocagère qui en font un refuge pour de nombreuses espèces.



— <https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/larbre-element-et-support-de-biodiversite-sur-la-ville>

Besançon veut améliorer la résilience de sa forêt

La forêt communale de Besançon est constituée d'une grande diversité de milieux naturels sur lesquels les signes du réchauffement climatique sont de plus en plus visibles. Rendre la forêt plus résiliente est l'un des objectifs du nouvel aménagement forestier adopté par la ville pour la période 2020-2039. Celui-ci comprend la création d'un réseau d'îlots de sénescence sur 18% de la surface de la forêt, la préservation d'arbres favorables à la biodiversité, le remplacement des résineux par des essences

majoritairement feuillues et autochtones et le renouvellement des peuplements par paquet pour limiter la taille des coupes. La forêt communale est identifiée comme support d'expérimentation pour accompagner l'adaptation au changement climatique.



— <https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/elaboration-de-lamenagement-forestier-de-la-foret-communale-de-besancon-2020-2039>



Un arbre mort dans un îlot de sénescence, dans la forêt de Chailluz. / J.-C. Sexe

Dans le pays de Pouzauges, la gestion durable des espaces agricoles et forestiers

La communauté de communes du pays de Pouzauges mise sur l'accompagnement des propriétaires de boisements et des exploitants agricoles pour mettre en place des actions destinées à favoriser la biodiversité et à s'adapter au changement climatique. En partenariat avec le Centre national de la propriété forestière, les étudiants de l'IUT de Nantes en génie biologique ont mis en œuvre des Indices de biodiversité potentielle sur chaque boisement avant que des coupes d'éclaircies

ne soient réalisées, en utilisant des techniques respectant les sols. Les parcelles agricoles et forestières font l'objet de suivis de plusieurs espèces mais aussi du stockage du carbone et de l'azote dans le sol.



Le débardage à cheval permet de respecter les sols de la forêt. / Communauté de communes du pays de Pouzauges

<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/gestion-durable-des-espaces-agricoles-et-forestiers>

Clermont Auvergne Métropole met en place un suivi pour anticiper les conséquences du réchauffement climatique



Le suivi scientifique d'une placette par des membres de l'Inrae. / P. Balandier

Des placettes d'observation ont été installées dans les forêts de Ceyrat, soumises à des dépérissements imputables à plusieurs épisodes de sécheresse. Les huit dispositifs sont placés sur des zones représentatives des végétations de la Chaîne des Puys. Différents outils de mesure sont testés sur ces placettes, subventionnées par Clermont Auvergne Métropole, pour suivre l'évolution de la composition en espèces, la croissance des arbres en continu, le climat ou encore la lumière. Les données récoltées doivent permettre d'anticiper

le dépérissement lié au changement climatique et de protéger les espèces concernées, tout en analysant la résilience du milieu.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/le-reseau-de-placettes-permanentes-de-suivi-de-la-dynamique-forestiere-ceyrat>

L'aménagement conjoint des voies cyclables et de la trame verte de Grand Poitiers communauté urbaine

Dans le cadre du volet mobilité de son plan Canopée, Grand Poitiers Communauté a pour projet d'aménager près de 7 km de voirie en voies cyclables. Les sites ont été choisis pour leur possibilité de végétalisation et leur intérêt pour la biodiversité. Les contraintes du site et l'adaptation au changement climatique ont été pris en compte dans le choix des végétaux. Au total, plus de 32 000 arbres et arbustes de haies, 7000 arbres et arbustes de boisements et 179 arbres d'alignement seront

plantés le long des voies cyclables, permettant une régulation du climat, une amélioration de la qualité de l'air et une plus grande diversité des espèces favorables à la biodiversité.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/arbre-et-velo-vers-une-planification-commune>



Des plantations le long d'une voie cyclable au lieu-dit La Fenêtre, à Biard. / M. Dépinoy

Les bénéfices des haies pour réguler le climat dans la Métropole Rouen Normandie

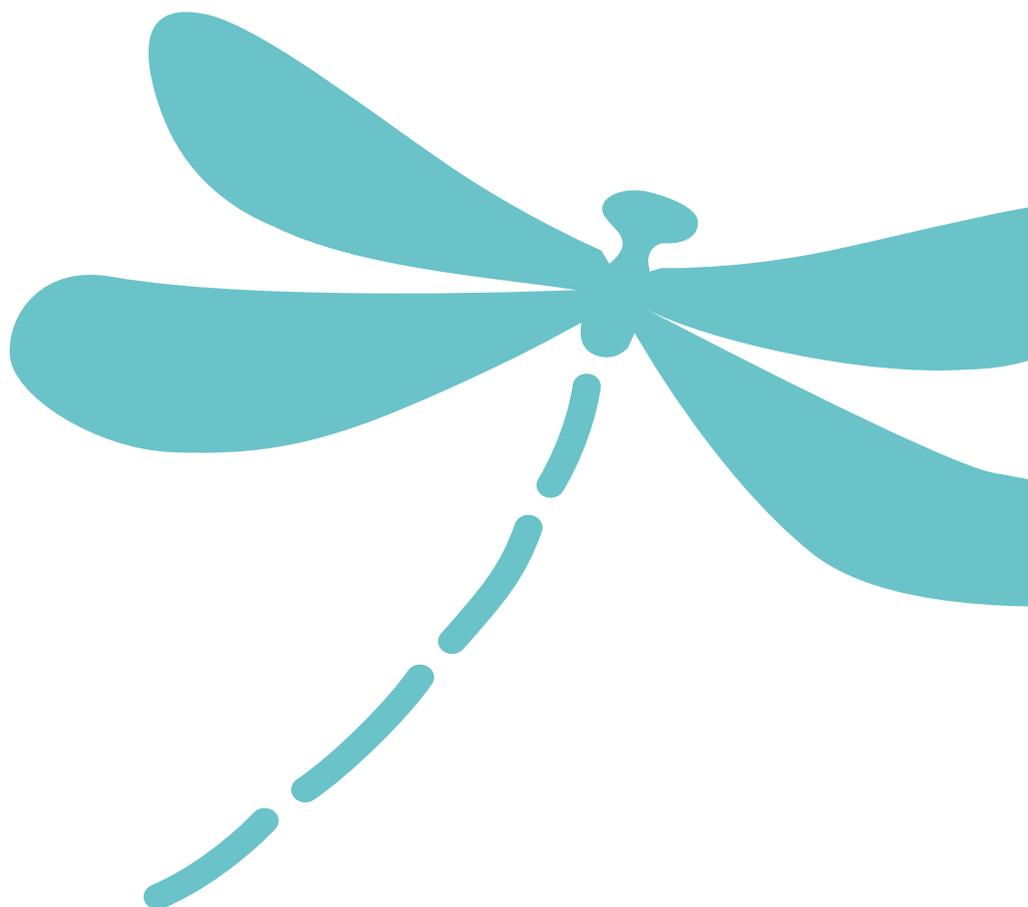
Paysage typique de la région normande, le bocage représente environ 750 km de haies dans la Métropole Rouen Normandie. Ces haies apportent de nombreux bénéfices pour la biodiversité, le stockage du carbone, la régulation des conditions microclimatiques ou encore la lutte contre l'érosion des sols. La métropole souhaite préserver le réseau bocager déjà dense à l'Ouest et dans la vallée de la Seine. Sur les plateaux Est et Nord Est, le bocage

sera renforcé. La Métropole prévoit la plantation de 20 km de haies. Les communes et les agriculteurs sont accompagnés pour mettre en pratique une gestion durable des haies favorable au développement de corridors écologiques.



La Métropole Rouen Normandie bénéficie d'un réseau de haies dense, comme ici sur la commune d'Hérouville. / Métropole Rouen Normandie

<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/programme-haies>





Économie circulaire,
recyclage, consommation de proximité,
usage de matériaux écologiques...
Ces démarches cherchent à associer
qualité des services, préservation
des ressources et faible impact
environnemental. La conservation de la
biodiversité est alors à la fois une cause
et une conséquence de ces modes
de production
relocalisés.

RELOCALISER LES MODES DE PRODUCTION

Sur le site du Lac d'Armbouts-Cappel, la Communauté urbaine de Dunkerque et le Centre régional de ressources génétiques d'Espaces naturels régionaux ont planté un verger de maraude, dans le cadre du programme régional « Plantons le décor », avec des fruitiers labellisés Végétal local. / G. Lecuir

Marçais valorise le recépage des haies de ses agriculteurs dans sa chaufferie

Pour préserver le bocage et valoriser économiquement le bois des haies, la coopérative agricole Bois énergie bocage s'est créée dans les années 2000. En lien avec les agriculteurs, elle met en place un plan de gestion durable des haies du bocage et refuse le bois issu d'arrachage. La commune de Marçais se fournit exclusivement auprès de cette coopérative pour alimenter sa chaufferie en plaquettes bois issu du bocage. Ce système sert à chauffer plusieurs bâtiments

communaux, dont la mairie, l'école ou la salle des fêtes. Les agriculteurs sont ainsi sensibilisés aux enjeux de biodiversité que portent les haies et voient leur travail valorisé localement.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/valoriser-le-bocage-par-le-bois-energie>



La chaufferie à bois de Marçais est alimentée par des plaquettes issues de haies gérées durablement. / B. Virely, Agence régionale de la biodiversité en Centre Val de Loire

Un verger urbain au sein d'un quartier prioritaire de Strasbourg



Les enfants sont à l'initiative du verger du quartier de l'Elsau. / Ville de Strasbourg

Lors de la rénovation du quartier de l'Elsau, à Strasbourg, les élèves des écoles du quartier ont déposé une demande de création d'un verger pédagogique au budget participatif. Le projet a été retenu et mis en place sur un espace écologiquement très pauvre. Des analyses de sols ont été effectuées pour s'assurer que le site n'était pas pollué et pour choisir les essences et les formes d'arbres les plus adaptées. Trois noyers, quinze fruitiers en quenouille et huit en demi-tiges

sont accompagnés par des haies de petits fruits. L'objectif est de diversifier les habitats pour la faune et la flore, d'éduquer les élèves à l'environnement mais aussi de fournir des fruits frais et variés aux habitants les moins aisés.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plantation-dun-verger-pedagogique-lelsau>

Les salariés en insertion font pousser des arbres locaux à La Roche-sur-Yon Agglomération

L'atelier et chantier d'insertion de La Roche-sur-Yon dispose d'une équipe environnement/biodiversité qui œuvre aux côtés des services de l'Agglomération pour la réalisation de la stratégie 100 000 arbres. Les salariés en insertion ont pour mission de constituer une pépinière locale en prélevant des jeunes plants de 30 cm maximum dans les boisements du territoire. Le travail de référencement des variétés a été réalisé par un élève de BTS. Les végétaux prélevés ont servi sur trois chantiers participatifs

de plantations et ont permis de constituer un fond de pépinière. Chênes pédonculés, frênes, érables champêtres sont parmi les plants les plus prélevés. Le taux de reprise est estimé à 80%.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/programme-100-000-arbres-pour-demain-comment-linsertion-par-lactivite-economique-peut>



Prélevés en différents endroits de la ville, les végétaux viennent étoffer la vallée de la Riallée. / Capture d'écran vidéo de présentation



**Les acteurs
des territoires, au-delà
des seules collectivités ou acteurs
publics, sont concernés par le
développement de pratiques basées sur
la préservation des écosystèmes et des
services rendus par la nature.
De nombreuses initiatives témoignent
de la mobilisation des exploitations
agricoles, des entreprises et
d'autres porteurs de
projets privés.**

IMPLIQUER LES ACTEURS PRIVÉS AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Lors de l'installation de l'entreprise IBM à Boigny-sur-Bionne, un dialogue entre la Ville et l'entreprise a permis de conserver sur place un pin noir de 180 ans. / B. Virely, Agence régionale de la biodiversité Centre Val de Loire

Villes-sur-Auzon soutient le sylvopastoralisme contre les incendies

Plutôt que d'entretenir les pistes Défense des forêts contre les incendies (DFCI) mécaniquement, la commune de Villes-sur-Auzon privilégie le pastoralisme. Elle a mis en place des clôtures mobiles, une bergerie et des citernes destinées aux animaux. Les parcelles à débroussailler sont définies par l'ONF en fonction de leur intérêt écologique et pour la DFCI. Le troupeau, de maximum 800 ovins, est installé au début du printemps pour une période

de quatre mois. Cette solution de débroussaillage naturelle participe au maintien de milieux ouverts et au développement d'une strate herbacée tout en diminuant la combustibilité des sous-bois.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/pastoralisme-et-biodiversite>



La ville met à disposition une bergerie dans ses sous-bois. / Villes-sur-Auzon

Une forêt sanctuaire à Muttersholtz



Repérage préparatoire dans la clairière destinée à accueillir l'espace de cérémonie. / DR

Muttersholtz ne voulait pas créer de nouveau cimetière pour éviter d'artificialiser son territoire. Elle a choisi de créer une forêt sanctuaire inspirée du modèle allemand. Une partie de la forêt, délimitée par des cordes, fait office de site funéraire où les habitants peuvent enterrer les urnes cinéraires au pieds des arbres dans des concessions délimitées. Un architecte a conçu l'aménagement paysager du site pour accueillir des cérémonies. Un cheminement non bitumé a

été mis en place pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. La forêt est laissée en libre évolution, sa sanctuarisation lui confère une protection à long terme favorable au développement de la biodiversité.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-foret-sanctuaire>

À Villeneuve-d'Ascq, les agriculteurs sont acteurs de la transition écologique

Villeneuve-d'Ascq a mis en place une stratégie foncière pour préserver les zones agricoles de la ville dans le cadre de sa démarche Ville nature et nourricière. Les exploitants installés sur du foncier municipal sont invités à envisager des actions en faveur de la biodiversité. Pour la moitié des terres détenues par la commune, la signature de baux ruraux environnementaux engage les agriculteurs à produire du bio. Tous les signataires ont retenu comme mesure phare

la plantation de haies, dont les plants sont fournis par la Ville. Les exploitants privés mènent une démarche similaire, permettant de consolider ou de recréer des corridors pour la biodiversité.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/le-retour-du-paysage-bocager-comme-symbole-dune-biodiversite-retrouvee-sur-la-peripherie>



Une haie plantée dans le cadre d'un bail rural environnemental. / F. Fournier

Le programme de plantation d'un million d'arbres à Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole a démarré en 2020 le programme Plantons un million d'arbres en dix ans. Depuis son lancement, 260 000 arbres et arbustes ont été plantés. La métropole met à contribution un grand nombre d'acteurs. Elle subventionne par exemple les désimpermeabilisations de cours d'école entreprises par les communes. Elle aide financièrement les bailleurs et les agriculteurs et finance les projets de plantation associatifs. En parallèle, des mesures de protection

du patrimoine arboré existant ont été prises.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/programme-plantons-1-million-darbres-en-10-ans>



Plantations sur la placette Billaudel à Bordeaux. / Ville de Bordeaux

Le pacte Lille bas carbone réunit 150 partenaires



Construction d'abris à faune avec le bois mort laissé sur place. / D. Rapalch, Dircom Ville de Lille

Le pacte Lille bas carbone, signé par 150 partenaires, définit des exigences qui doivent être appliquées pour tous les projets d'aménagement. Un club Lille bas carbone pilote et anime ce pacte pour assurer l'implication de ses acteurs dans le respect des exigences. Sur la biodiversité, le pacte exige la sauvegarde des arbres existants et notamment les arbres remarquables. Si cela n'est pas possible, un abattage doit être compensé par la plantation de trois nouveaux sujets. Concrètement, sur le gros chantier d'aménagement des rives de la

Haute-Deûle, l'application du pacte a permis de conserver 176 arbres. 106 ont été abattus mais la majorité des plantations de compensation (240) se fera sur le site.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/prise-en-compte-de-larbre-dans-les-projets-damenagement-le-pacte-lille-bas-carbone>

La communauté de communes de Flandre intérieure aide à la plantation de haies

Le programme Reboise ta Flandre est le fruit de l'association entre la communauté de communes de Flandre intérieure, le conservatoire botanique national (CBN) de Bailleul et l'association Les Jardins du cygne dans le but de densifier le bocage du territoire. La communauté de communes apporte son soutien financier à la gestion du patrimoine bocager et accompagne les communes désireuses de planter des haies. Les Jardins du cygne aident les agriculteurs, particuliers et entreprises qui prévoient la

plantation de plus de 150 plants. Le CBN de Bailleul intervient sur les sites de plantation sensibles ou les projets de boisement. Cet accompagnement garantit la pérennité des plantations qui pourront assurer leur rôle de plus-value écologique.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plan-daction-bocage-0>



Plantation avec des élèves dans le cadre du programme Reboise ta forêt, à Méteren. / M. Toussaint

Dans le pays de Pouzauges, la bonne gestion des haies est rentable

La communauté de communes du pays de Pouzauges a créé l'association Bocage d'avenir (qui regroupe agriculteurs, entreprises, particuliers et professionnels du bois) pour rémunérer les exploitants qui gèrent leurs haies de façon durable. Quinze exploitations se sont engagées dans ce dispositif en 2023. Pour chacune, la communauté de communes a financé la réalisation d'un plan de gestion et, si besoin, les plantations. Chaque année, les actions des agriculteurs visant notamment à préserver les haies remarquables et les arbres têtards, très présents, seront

évaluées : s'ils suivent le plan établi, ils pourront toucher une rémunération allant de 1200 € pour un exploitant seul, jusqu'à 2400 € pour trois associés.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/dispositif-bocage-avenir>



Plantations de haies au GAEC Les Rocs. / Communauté de communes du pays de Pouzauges

La Métropole Rouen Normandie anime la charte forestière de son territoire



L'un des charmes couchés des Boscs de la forêt de Roumare. / A. Aubry

La charte forestière de la Métropole Rouen Normandie constitue un plan d'actions pour la gestion des forêts construit en concertation avec tous les acteurs du territoire. Parmi les actions engagées, des inventaires des mares forestières, le suivi des chiroptères ou la labellisation des arbres remarquables permettent de mieux connaître la forêt et sa biodiversité. L'objectif, en lien avec la filière forestière, est de passer à une gestion totalement durable des

forêts du territoire. Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des habitants, notamment sur les achats de bois certifiés. La Métropole réfléchit également à la certification FSC des parcelles de forêt dont elle est propriétaire.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/charte-forestiere-de-territoire>

Le plan 200 000 arbres de la communauté urbaine de Dunkerque

La communauté urbaine de Dunkerque a lancé un programme de plantation d'un arbre par habitant d'ici 2026, soit 200 000 arbres. Tous les acteurs du territoire, publics ou privés, sont parties prenantes du projet : bureaux d'études pour les inventaires de biodiversité, communes volontaires accompagnées par la collectivité, pépiniéristes, associations pour l'animation de plantations participatives... Les essences locales (27 arbres et 21 arbustes forestiers et fruitiers) ont été répertoriées dans le cadre de

l'opération régionale Plantons le décor. À Gravelines, quatorze entreprises ont financé et réalisé la plantation de 20 000 arbres, à laquelle une cinquantaine de leurs salariés ont participé. Au total, près de 100 000 arbres et arbustes ont été plantés.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plan-200-000-arbres-lechelle-de-la-cud>



Site de plantations à Tétéghem dans le cadre du plan 200 000 arbres. / G. Lecuir



Des chantiers collectifs
aux projets de co-conception
d'espaces publics, les initiatives
participatives fleurissent dans les
communes et les intercommunalités.
Pour fédérer les énergies, assurer leur
pérennité ou faciliter leur mise en
œuvre et le respect de la biodiversité,
les collectivités ont un rôle clé à jouer
avec les acteurs du territoire.
Participer se conjugue
au pluriel !

FAVORISER ET SOUTENIR L'IMPLICATION CITOYENNE

À Valence, les équipes techniques accompagnent les citoyens lors de plantations de boisements dans la ville. / E. Caillet, Ville de Valence

Marçais sensibilise ses habitants sur l'importance du bocage

À la suite de l'inventaire de la biodiversité communale réalisé entre 2017 et 2019, Marçais a voulu poursuivre les actions de sensibilisation des habitants à la richesse écologique du bocage. Une plantation de haie et d'arbres fruitiers a été menée avec les écoliers près de l'école et sur un terrain de loisirs. Par ailleurs, Marçais s'est associé aux trois autres communes reconnues Territoire engagé pour la nature du pays Berry Saint-Amandois pour la création de parcours de découverte de la biodiversité. Sur le territoire

de Marçais, un circuit bocage a été équipé de panneaux explicatifs. De même, des panneaux sur le thème du bois énergie ont été installés sur le site du silo de la commune qui termine le parcours.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/partager-la-protection-du-bocage-avec-tous>



Les élèves participent à la plantation d'un verger près de l'école. / Ville de Marçais

Les enfants de Noisy-le-Grand gèrent une friche boisée



Des élèves de la classe de CE1-CE2 de l'école des Coteaux lors d'un atelier de l'Aire terrestre éducative. / J. Renard, mairie de Noisy-le-Grand

À Noisy-le-Grand, une friche boisée d'un demi-hectare a été transformée en Aire terrestre éducative pour les élèves de l'école située à proximité. Chaque mois, les élèves d'une classe suivent un atelier sur site avec une association locale. Ils ont d'abord référencé les déchets abandonnés sur place pour les faire enlever par les services de la Ville. Ils ont ensuite collecté des données sur les espèces présentes sur le site pour alimenter la base de données Vigie nature école.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/aire-terrestre-educative-sur-une-friche-boisee>

Les écoliers ont pu partager leurs observations avec les services de la Ville, notamment sur la pose de panneaux et les opérations de communication pour mettre fin aux dépôts sauvages de déchets et protéger le site.

Les jeunes organisent une opération forêt propre à Saint-Germain-en-Laye

Pour mettre fin aux mésusages (dépôts de déchets, détérioration des chemins) constatés dans la forêt, la ville de Saint-Germain-en-Laye, avec le conseil municipal junior, a mis en place une opération forêt propre en 2007. Depuis, elle a eu lieu quasiment tous les ans. Les associations de la ville se sont jointes au projet pour proposer des stands de présentation de l'écosystème forestier, sensibiliser la population aux conséquences de la pollution sur la santé de la forêt, ou distribuer le matériel pour le

ramassage des déchets. En 2022, les plus de 250 participants ont collecté 2,4 tonnes de déchets. Cette opération à visée pédagogique permet également de faire baisser la pollution des secteurs forestiers chaque année.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/operation-foret-propre-sensibiliser-les-usagers-la-protection-de-lecosysteme-forestier>



Enfants et adultes sont mobilisés pour nettoyer la forêt. / Saint-Germain-en-Laye

Des plantations participatives d'arbres et de haies à Saintes

Le programme de plantations participatives mis en place par la ville de Saintes est géré par une technicienne de la collectivité qui accompagne les projets, assure les commandes et contribue à l'évaluation dans le temps des plantations. Quatre chantiers participatifs ont été réalisés en 2021 et 2022, mobilisant des associations, des écoles maternelles, primaires et de formation professionnelle agricole. Les habitants, accompagnés par la collectivité, peuvent également planter un arbre sur l'espace public avec l'opération Adopte

un arbre. Une trentaine d'arbres et 240 plants ont été plantés en chantier participatif afin de former une haie bocagère, permettant de restaurer des continuités écologiques.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plantations-participatives-darbres-et-de-haies-pour-la-creation-dun-maillage-bocager>



Plantation de trois arbres fruitiers à l'école Léo-Lagrange. / F. Marmet

Les habitants de Valence participent au boisement des quartiers



Plantations participatives au stade Colette-Besson, en février 2023. / E. Caillet, Ville de Valence

Depuis 2021, plusieurs boisements ont été plantés par les jardiniers de la Ville avec la participation des habitants de Valence. Sur chaque site, de jeunes plants d'arbres et d'arbustes ont été installés de manière très dense sur quelques centaines de mètres carrés. Les essences sont choisies notamment en raison de leur fonction de support pour la biodiversité, comme l'érable champêtre, le noisetier, le poirier commun ou le merisier. La palette végétale est ajustée au fil du temps,

selon le développement des essences et la typologie des sites. Des mesures de suivi de développement des arbres et de la biodiversité sont mises en place par les services communaux pour évaluer la pertinence des types de plantation.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plantations-participatives-de-boisements-urbains>

Les enfants de Villeneuve-d'Ascq créent une BD sur l'arbre et la biodiversité

Les enfants d'un quartier prioritaire de Villeneuve-d'Ascq ont travaillé sur la réalisation d'une bande dessinée sur l'arbre en ville et la biodiversité, en collaboration avec les services de la Ville et un dessinateur professionnel. Ils ont d'abord participé à des ateliers à la médiathèque, des balades en ville et des animations auprès des professionnels pour découvrir la vie de l'arbre en ville et ses bienfaits pour la biodiversité. Ces informations leur ont servi, ainsi qu'à leurs parents, à l'écriture de la bande

dessinée. Puis, ils ont mis en pratique les connaissances acquises, avec la plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes à petits fruits qui participe à la renaturation d'un quartier très minéral.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/biodiversifiees-ou-la-creation-dune-bande-dessinee-sur-la-biodiversite-par-des-enfants>



Les jeunes ont assisté à la plantation d'arbres sur le site de Pont de Bois. / Villeneuve-d'Ascq

Les habitants de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire plantent des haies

La communauté de communes Chinon Vienne et Loire travaille avec le CPIE Touraine-Val de Loire pour accompagner les particuliers dans la plantation de haies ou arbres isolés. Elle prend en charge l'achat des plants. Le CPIE, en convention avec la collectivité, anime des ateliers et des conférences de sensibilisation du public aux enjeux écologiques. Des chantiers de plantation sont aussi organisés avec les écoles. La collectivité soutient également l'association d'insertion sociale Entraide & Solidarités qui a

restauré 200 m de ripisylve. Ainsi, depuis 2021, plus de 5 km de haies et près de 400 arbres isolés ont été plantés sur le territoire de la communauté de communes, permettant d'améliorer des corridors écologiques.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/animations-aupres-du-grand-public-et-mise-en-place-de-chantiers-benevoles-programme>



Chantier participatif au parc champêtre et résilient d'Ungersheim, plantation d'arbuste et réalisation d'un igloo en osier tressé. / DR

Des plantations locales dans la communauté d'agglomération Maubeuge – Val de Sambre



Une plantation participative avec les écoliers. / Communauté d'agglomération Maubeuge – Val de Sambre

La communauté d'agglomération Maubeuge – Val de Sambre, en partenariat avec l'association Les planteurs volontaires, propose aux communes de son territoire d'organiser des chantiers de plantation participatifs avec des plants locaux. Les différents projets envoyés par les communes sont classés par ordre de priorité. Puis l'association réalise l'étude technique, sélectionne les végétaux, organise et anime les chantiers participatifs. Par ailleurs, deux vergers avec des

variétés anciennes ont été créés lors d'aménagements d'espaces naturels dans deux communes. Près de 750 personnes ont participé aux chantiers de plantations depuis 2018. Ils ont planté plus de 4 000 arbres et arbustes.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plantation-participative-dinfrastructures-bocageres>

Un boisement urbain participatif dans la communauté urbaine de Grand Poitiers

La communauté urbaine et la Ville de Poitiers se sont associées dans la création d'un plan canopée commun qui inclut la participation citoyenne. Plusieurs sites ont ainsi fait l'objet d'un chantier de plantation participatif. Le plus important a été celui du parc des Dunes, un ancien site militaire. Les habitants se sont regroupés en collectif pour imaginer la création d'un boisement urbain, en coproduction avec la communauté urbaine. Le site est organisé en îlots de fraîcheur, îlots comestibles,

îlots de biodiversité, complétés par une allée fruitière et deux haies champêtres. Les arbres et arbustes, majoritairement des essences locales, ont été plantés par les habitants et les élèves des écoles.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/construction-participative-dun-boisement-urbain>



Le parc des Dunes est conçu, réalisé et géré par les riverains, avec la ville et la communauté urbaine. / S. Equeault



Pour permettre à chacun de se sentir concerné et d'agir à son niveau, il est nécessaire de faciliter la compréhension des enjeux autour des arbres, de la forêt et de la biodiversité et de rendre accessibles les informations sur l'état des milieux et des espèces. Les supports pédagogiques ou les parcours d'apprentissage s'adaptent alors au public visé (professionnels, scolaires, grand public) et aux moyens disponibles.

ÉDUCER ET FORMER

Une formation à la taille des arbres fruitiers à Boeschève, organisée par la communauté de communes de Flandre intérieure. / M. Toussaint

À Vals-des-Tilles, les citoyens participent à un projet scientifique

À Vals-des-Tilles, habitants, associations et scolaires sont mis à contribution pour tenter de mettre en lumière le lien entre l'eau des sols et le dépérissement des peuplements de la forêt. L'approche participative et de médiation scientifique de ce projet de recherche se traduit par des visites découvertes de la forêt. Les participants ont co-construit avec les chercheurs des protocoles de mesure de la santé de la forêt ou de la sécheresse du sol. Les premières mesures ont été réalisées sur

deux sites, dont l'un à Vals-des-Tilles. L'adoption d'une démarche participative sur cette question scientifique doit permettre aux participants de se questionner sur la gestion forestière en lien avec le changement climatique.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/mille-feuilles-les-arbres-meurent-ils-de-soif-un-projet-pour-decrypter-pourquoi-setablir>



Scientifiques et citoyens ont co-construit les protocoles de mesures. / P. Bourguignon

La Fête de l'arbre de Melle



Le Ginkgo biloba a été labellisé arbre remarquable lors de la Fête de l'arbre 2021. / P. Jozelon

La Ville de Melle organise tous les deux ans depuis 2021 la Fête de l'arbre. L'objectif est de sensibiliser un large public sur le rôle écologique de l'arbre et les enjeux de sa préservation. L'édition 2021 a été marquée par la labellisation d'un Ginkgo biloba en arbre remarquable, rejoignant les douze autres déjà identifiés dans la commune. En 2023, les forêts primaires étaient à l'honneur, avec la présence notamment de Francis Hallé, Georges Feterman ou encore Vincent Albouy. Des conférences à destination des scolaires et des adultes, des visites,

des ateliers gîtes à faune et nichoirs se sont succédé lors des trois jours de la fête.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-fete-de-larbre>

Les États généraux de la forêt à Saint-Germain-en-Laye

Pour limiter les impacts néfastes dus à la fréquentation trop importante de sa forêt et aux incivilités que l'ONF n'arrivait plus à gérer, la ville de Saint-Germain-en-Laye a mis en place en 2017 les États généraux de la forêt. Autour de plusieurs ateliers de travail, cette concertation entre les différents acteurs de la forêt a débouché sur un plan d'action pour protéger la biodiversité. Des itinéraires pour les marcheurs et les cyclistes ont été redéfinis pour canaliser le public sur des zones moins fragiles. Le secteur de la mare aux canes a été réaménagé,

avec notamment la mise en place d'enclos écologiques. Un gros effort a été fourni pour informer et éduquer la population aux enjeux écologiques liés à la forêt.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/les-etats-generaux-de-la-foret-une-strategie-politique-et-de-gestion-au-service-de-la>



Le secteur de la mare aux canes a été repensé pour mieux prendre en compte la biodiversité. / Ville de Saint-Germain-en-Laye

À Lille, les enfants font l'école forestière

La ville de Lille, très urbanisée, possède néanmoins une parcelle de 4 ha au sein de la forêt domaniale de Phalempin, à 20 km au sud de l'agglomération. Ce site, devenu « école de la forêt », est dédié à l'accueil pédagogique des enfants. La propriété est composée de différents milieux naturels : forêt, mares, prairie humide... L'ensemble est géré de manière durable, certains arbres morts sont laissés

sur pied et des tas de bois mort assurent l'accueil de nombreuses espèces. Sur un ou plusieurs jours, les temps d'animation permettent aux élèves de découvrir l'écosystème forestier et ses enjeux pour la biodiversité.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/lecole-de-la-foret>



Les élèves sont partis à la découverte d'une mare forestière. / J. Sylvestre

Un Conseil de la forêt à Besançon



Une visite de terrain du Conseil de la forêt à Chailluz. / S. Crevoisier

Le Conseil de la forêt de Besançon est composé de quarante membres répartis en quatre collèges : le collège professionnel, les associations, les habitants, les élus et institutions. Il travaille sur différents sujets dont il peut se saisir lui-même ou être saisi par la Ville. Le conseil se réunit soit en séance plénière soit en groupe de travail pour rendre un avis consultatif sur les problématiques dont il se charge. L'avis du conseil sur l'aménagement forestier a par exemple été suivi par

la Ville. La constitution d'un groupe de travail sur le suivi des dépérissements a permis la mise en place d'un partenariat avec l'université de Franche-Comté pour un suivi scientifique des peuplements forestiers et de la biodiversité associée.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/conseil-de-la-foret>

Bordeaux Métropole célèbre ses arbres pendant une semaine

Chaque année, Bordeaux Métropole organise la Semaine de l'arbre en fête pour célébrer le début des plantations. Des plants forestiers ou de fruitiers locaux sont distribués aux habitants avec un guide de plantation et des conseils des agents de la collectivité ou des communes pour assurer les bonnes conditions de développement des arbres. 18 000 arbres ont été distribués en 2021 et plus de 5000 fruitiers en 2022. Cette distribution est l'occasion d'une fête qui dure une semaine

autour d'une cinquantaine d'événements gratuits (ateliers, conférences, balades) pour améliorer la connaissance autour du fonctionnement et des bénéfices des arbres.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/semaine-de-larbre-en-fete-evenement-metropolitain-annuel>



Lors de la Semaine de l'arbre en fête en 2022, des plants ont été distribués sur le marché de Mérignac. / J. Bertan, Ville de Mérignac

Des totems pédagogiques dans la communauté urbaine de Dunkerque

Le programme de plantation de 200 000 arbres dans la communauté urbaine de Dunkerque s'accompagne d'un volet pédagogique à destination des habitants. Des totems en mélèze servent de support à une signalétique explicative tout en étant des refuges pour la biodiversité. La communauté urbaine a distribué gratuitement un magazine dédié à l'arbre. Par ailleurs, en complément des opérations de plantations participatives, des stages de taille ont été organisés en collaboration avec le CPIE Flandre Maritime et

le CRRG. Les élèves du Bac pro « aménagement paysager » du lycée horticole de Dunkerque ont également pu bénéficier d'un stage de formation à la plantation avec la régie communautaire.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/plan-200-000-arbres-larbre-notre-meilleur-ami>



Les écoliers ont participé à des plantations participatives, avec l'aide des agents de la communauté urbaine. / Communauté urbaine de Dunkerque

Un festival sur l'arbre à Grenoble Alpes Métropole



Petits et grands ont participé à des ateliers sur l'arbre en ville. / Grenoble Alpes Métropole

Pour sensibiliser le plus possible ses habitants aux enjeux liés à l'arbre en ville, Grenoble Alpes Métropole a organisé, en 2022, le festival Ça vous branche. Des événements ont été programmés dans plusieurs communes de son territoire. Ce format a permis de faire participer les citoyens à des ateliers, des balades artistiques ou techniques sur le fonctionnement de l'arbre. Des conférences sur divers

sujets et un grand séminaire sur le thème « arbre en ville et forêts de protection face au changement climatique » ont complété l'événement.



<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/festival-ca-vous-branche>

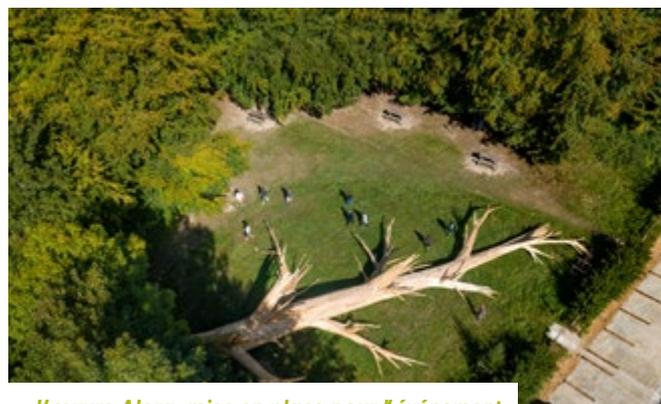
Des œuvres d'art monumentales dans une forêt de la métropole Rouen Normandie

La Forêt monumentale est un parcours de plusieurs kilomètres agrémenté d'œuvres d'art de grande taille à travers les forêts du territoire de la Métropole Rouen Normandie. Au-delà de leur aspect esthétique et ludique, les œuvres véhiculent un message de protection de l'environnement. La première édition de la Forêt monumentale s'est déroulée de 2019 à 2021 et a réuni des artistes du monde entier. 400 000 visiteurs ont profité

des treize œuvres installées. Une deuxième édition est prévue, de 2024 à 2026, dans l'objectif de sensibiliser le public aux impacts du changement climatique sur la forêt.



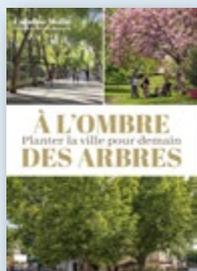
<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/foret-monumentale>



L'œuvre Alora, mise en place pour l'événement Forêt monumentale en 2019. / A. Aubry, Métropole Rouen Normandie

À LIRE POUR ALLER PLUS LOIN

Le thème « Arbres et forêts » est un vaste sujet qui a fait l'objet de nombreuses publications scientifiques et techniques au fil des ans. Nous proposons ici une sélection d'ouvrages qui permettent de mieux cerner les enjeux ou les pratiques innovantes en la matière.



À l'ombre des arbres. Planter la ville pour demain.

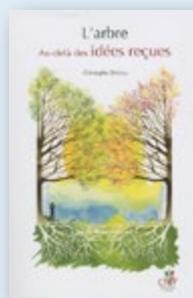
Caroline Mollie, 2023, éditions Delachaux, 208 p.
À l'heure du réchauffement climatique, les appels à planter se multiplient : forêts urbaines, densification, transplantation de vieux arbres, etc. Cet ouvrage revient sur la nocivité de certains projets réalisés dans la précipitation. L'auteur invite à mieux comprendre le rôle et les exigences des arbres urbains. Le livre donne les clés pour réagir aux effets de mode et gérer les arbres afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes.



Prendre soin des arbres en ville - pour une approche transversale.

Plante & Cité, 2022, 68 p.

Sujet de nombreuses attentes, les arbres en ville se situent à la croisée des préoccupations et de l'expertise de nombreux acteurs. Chacun a ses attentes, qui conduisent à des choix d'essences, de conception des espaces plantés et d'entretien différents. Cette publication fait le point sur les connaissances et les moyens d'action pour aider élus et professionnels à mieux connaître, protéger, choisir, planter, suivre et gérer leur patrimoine arboré.



L'arbre. Au-delà des idées reçues.

Christophe Drénou, 2016, Institut pour le développement forestier, 256 p.

Cet ouvrage permet de décrypter plus de 100 idées reçues, pour aller vers des réalités plus complexes. Chaque idée reçue est déconstruite avec des arguments scientifiques et des sources fiables qui permettent d'aller plus loin. L'ouvrage se présente sous forme d'un abécédaire de mots-clés auxquels se rattachent une ou plusieurs idées reçues.



Le développement de l'arbre : guide de diagnostic.

Jeanne Millet, 2015, éditions MultiMondes, 190 p.

Ce livre raconte le mode de développement de l'arbre et son architecture en n'utilisant que des mots du langage courant. Il présente quelques règles simples qui gèrent la croissance de l'arbre et influencent sa manière de réagir à son environnement. Le diagnostic de l'architecture de l'arbre est proposé comme outil d'observation et de prise de décision. Il aide à faire un choix éclairé, soit d'une méthode d'intervention pour répondre à un objectif d'aménagement, soit d'une méthode d'échantillonnage pour mener une recherche.



La vie des Arbres.

Francis Hallé, 2019, Bayard, 73 p.

Francis Hallé raconte dans ce beau texte sa passion pour les arbres. Son propos est celui d'un spécialiste de l'écologie, notamment tropicale, sa passion l'ayant mené dans de nombreux pays à travers le monde, jusqu'aux tropiques. Il est aussi un ardent défenseur des forêts primaires, jamais exploitées par l'homme, qui ne représentent plus que 5 % des forêts de la planète.



Agir ensemble en forêt. Guide pratique, juridique et humain.

Pascale Laussel, Marjolaine Boitard, Gaëtan du Bus de Warnaffe, 2018, éditions Charles Leopold Mayer, 256 p.

Ce guide pratique s'inspire de diverses expériences de terrain mettant en avant des démarches engagées pour la préservation de la forêt : propriété forestière partagée, consommation responsable, école dans les bois. Les professionnels de la forêt, bûcherons, débardeurs, propriétaires y trouveront des informations leur permettant d'agir en forêt en respectant son rythme naturel. L'ouvrage donne également des connaissances et des moyens d'actions pour contribuer à la sauvegarde des forêts.



Forêts.

Baptiste Morizot, Thierry Thevenin, Ernst Zurcher et al., décembre 2022, La Relève et la Peste, 285 p.

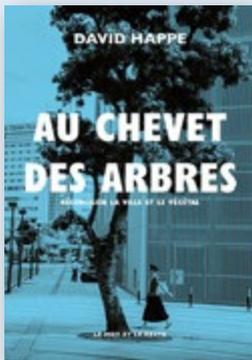
Forêts est le titre du 7^e livre-journal des éditions indépendantes La Relève et la Peste. Ingénieur forestier, botaniste, mycologue, philosophe, journaliste, photographe, cultivateur : des plumes scientifiques et poétiques se sont unies pour proposer un tour d'horizon sur le monde végétal. Intelligence et communication des arbres, santé, cueillette, culture des plantes, protection des forêts contre les ravages des coupes rases... autant de sujets pour comprendre et protéger les arbres.



L'arbre, élément de patrimoine urbain. Guide.

Sites et Cités remarquables de France, 2017, 88 p.

Comment définir la patrimonialité de l'arbre ? Quelle place et quel rôle les arbres occupent-ils ? Quels liens entretiennent-ils avec leur environnement ? Comment organiser leur protection, leur gestion et leur valorisation dans des espaces urbains denses et souvent contraints ? Ce guide destiné à l'ensemble des élus et des professionnels de la ville mais aussi aux associations et habitants d'un territoire propose des pistes de réflexion et des outils pour gérer l'arbre comme élément de patrimoine.



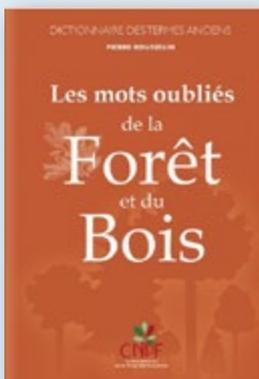
Au chevet des arbres. Réconcilier la ville et le végétal.

David Happe, 2022, *Le mot et le reste*, 160 p.
 Ce livre met en lumière l'activité des spécialistes, peu nombreux en France, qui interviennent pour soigner, préserver puis renouveler les arbres urbains soumis à de fortes pressions. Parmi eux, les experts arboricoles – dont l'auteur fait partie – se rendent régulièrement à leur chevet pour évaluer leur état de santé et déceler leurs éventuelles défaillances. L'ouvrage propose au lecteur d'aller différemment à la rencontre de ces végétaux urbains.



Des arbres dans la ville. Caroline Mollie, 2019, *Actes sud*, 256 p.

Avec près de trois cents photographies, documents anciens, coupes et plans, *Des arbres dans la ville* invite à une promenade commentée à travers une centaine de villes et bourgs de France. Il mêle les mots de l'émotion et de l'émerveillement aux explications botaniques et aux analyses paysagères pour raconter l'histoire du végétal urbain. Il propose des clés de compréhension pour aider les concepteurs à la mise en œuvre d'un urbanisme végétal innovant, susceptible d'associer les nouvelles contraintes climatiques, le respect du vivant, la beauté et l'agrément.



Les mots oubliés de la forêt et du bois - Dictionnaire des termes anciens.

Pierre Rousselin, 2018, *Institut pour le développement forestier*, 550 p.

Ce dictionnaire propose plus de 6 000 définitions de mots peu ou plus utilisés autour de la forêt. Chaque mot est expliqué avec son étymologie. L'auteur invite à un voyage dans le temps pour mieux comprendre l'évolution de forme, de sens et d'usage des termes forestiers, mais aussi à la découverte des significations des noms de famille, des lieux, ou des spécificités régionales.



Feux, sécheresses, tempêtes, maladies... : est-il trop tard pour nos arbres et nos forêts ? Collectif, novembre 2022, *De ville en ville* n°84, p. 14-40 (26 p.)

Ce dossier rappelle les éléments réglementaires pour protéger les arbres contre l'abattage et les dégradations. Il donne ensuite des exemples de gestion : un bosquet dense périurbain à Marles-en-Brie (Seine-et-Marne), et la politique de l'arbre à Orléans (Loiret). Divers interviews reviennent sur les observations des arbres après la canicule 2022, les catastrophes écologiques et les solutions proposées par les collectivités ou encore le rôle de la végétation dans la constitution d'îlots de fraîcheur urbains.



L'arbre au cœur du paysage urbain : symbole ou action militante ?

Frédéric Bœuf et Florence Robert, 2017, *Projets de paysage*.

Avec le développement de l'intérêt scientifique pour la nature en ville, l'arbre est devenu le symbole du paysage urbain naturel, de plus en plus placé au cœur des projets d'aménagement. Par la suppression ou la conservation de plantations existantes, le projet d'aménagement peut radicalement changer et marquer le paysage urbain. Cet ouvrage, écrit par deux architectes-paysagistes, analyse la place effective de l'arbre dans le paysage urbain, au-delà des discours officiels et des pratiques habituelles.



Quelles essences d'arbre face au réchauffement climatique ?

Espace public & paysage, octobre 2018, n° 193, p. 58-59 (2 p.)

Interviewé, Marc Koehler, technico-commercial pour les pépinières Guillot-Bourne, rappelle le rôle de régulateur thermique de l'arbre en ville, avant de donner les caractéristiques des essences résistantes à la sécheresse et d'indiquer les bonnes conditions de plantations des arbres. Des variétés qui acceptent un manque d'eau et des températures hautes sont listées.



Urbanisme : la poussée des villes-forêts divise les architectes paysagistes

Emeline Cazi, *Le Monde*, 14 novembre 2020, 4 p. L'article rappelle quelques grands projets de végétalisation des villes avec objectif de les rafraîchir et de lutter contre le réchauffement climatique. Des spécialistes, experts arboricoles ou architectes paysagistes, dénoncent cependant des plantations en quantité qui vont à l'encontre des besoins spécifiques des arbres, du vivant, de leur esthétique, au profit « d'un symbolisme de l'écologie ».



L'arbre en ville : le paysagiste concepteur face aux contraintes du projet urbain.

Stéphane le Gourrierc, 2012, *Sciences agricoles*, 78 p.

L'arbre est à de nombreux titres un élément indispensable du paysage urbain, mais la ville est un espace aux multiples contraintes pour le végétal. Partant de ce constat cette étude aborde le rôle du paysagiste concepteur dans la conception d'espaces de plantation adaptés aux contraintes urbaines. La cohabitation de l'arbre avec l'homme requiert des réalisations techniques adaptées : mélange de plantations, protections aérienne et souterraine... La place de l'arbre et ses bonnes conditions de vie font désormais partie des préoccupations des aménageurs.





LE CONCOURS CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis 2010, le concours Capitale française de la Biodiversité identifie et valorise les meilleures pratiques des communes et intercommunalités françaises en faveur de la nature.

La participation au concours Capitale française de la Biodiversité est ouverte à toutes les communes et intercommunalités françaises, quelle que soit leur taille, en métropole comme en outre-mer. Autour d'un thème différent chaque année, il leur est demandé de présenter

trois actions exemplaires qu'elles ont réalisées sur le territoire, directement ou avec leurs partenaires locaux. Les actions présentées sont évaluées en triple lecture par le comité scientifique et technique du concours, puis publiées dans le recueil d'actions annuel. Les meilleures candidatures font l'objet d'une visite de terrain, qui donne lieu à un rapport public. Et les meilleures collectivités au vu du thème de l'année peuvent se voir décerner un trophée, dont celui de Capitale française de la Biodiversité.

—
www.capitale-biodiversite.fr

Des actions exemplaires à découvrir

Au-delà d'un concours qui permet de désigner la Capitale française de la Biodiversité de l'année et les meilleures collectivités par catégorie (villages, petites villes, villes moyennes, grandes villes, intercommunalités rurales et urbaines), l'opération est avant tout un dispositif de sensibilisation et de formation, d'identification et de valorisation des bonnes pratiques, d'animation territoriale et d'échanges entre les acteurs locaux. Chaque année, les organisateurs du concours publient un recueil des meilleures

actions identifiées en lien avec le thème de l'année, comme celui-ci sur « Arbres & Forêts », mais vous pouvez retrouver de nombreuses autres recueils et fiches-actions issus des autres éditions du concours, ainsi que les rapports de visite de terrain réalisés chez les finalistes du concours.

—
www.capitale-biodiversite.fr/liste-experiences

Des ateliers et visites inspirantes

Visites de terrain, ateliers techniques, conférences, webinaires, sont aussi autant d'occasions de montrer partout en France les innovations, progrès, actions exemplaires des collectivités françaises avec leurs partenaires publics et privés. Les organisateurs du

concours Capitale française de la Biodiversité s'attachent aussi à diffuser et valoriser à l'international l'expertise des collectivités françaises en matière de biodiversité.

—
www.capitale-biodiversite.fr/ateliers

Des outils complémentaires

Trame verte et bleue, génie écologique, espèces exotiques envahissantes, zones humides, Natura 2000 ou encore outre-mer... Les centres de ressources de l'Office français de la biodiversité sont les outils complémentaires indispensables pour aller plus loin, concevoir concrètement son projet, développer les

compétences et d'accompagner techniquement l'ensemble des acteurs pour une mise en œuvre efficace et massive des politiques publiques favorables à la biodiversité.

—
<https://professionnels.ofb.fr/fr/centres-de-ressources>

AGIR ET S'ENGAGER POUR LA BIODIVERSITÉ

Plusieurs autres dispositifs nationaux accompagnent les collectivités dans leur engagement pour la biodiversité, pour connaître leurs spécificités locales, concevoir un projet adapté et le mettre en œuvre.

Les Atlas de la biodiversité communale : connaître pour mieux protéger

La démarche d'atlas de la biodiversité communale ou intercommunale constitue un outil d'aide à la décision pour la préservation du patrimoine naturel. Par l'acquisition de connaissances naturalistes précises, et souvent participatives, il permet d'obtenir un inventaire cartographié des habitats, de la faune et de la flore d'un territoire. L'implication de tous pour la collecte des données et la

construction des recommandations facilite l'appropriation des enjeux locaux, la préservation de la biodiversité sur le terrain et son intégration dans les documents de planification du territoire. Le dispositif est porté par l'Office français de la biodiversité.

—
<https://abc.naturefrance.fr>

Territoires engagés pour la nature : un plan d'action pour la biodiversité

La reconnaissance « Territoires engagés pour la nature », salue et accompagne les collectivités dans la conception et la mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de la biodiversité sur trois ans. Pour élaborer ce projet de territoire, elles peuvent s'appuyer sur l'ensemble des acteurs de l'environnement, et en particulier les agences régionales de la biodiversité. Une fois la reconnaissance obtenue, les collectivités bénéficient

d'un accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre de leur projet, et des accès facilités à des financements. La démarche est animée nationalement par l'Office français de la biodiversité, déclinée dans chaque région.

—
<https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires>

La démarche Ecoquartier : concevoir la ville durable

Construite autour de 4 dimensions et 20 engagements, la démarche Ecoquartier guide et valorise les opérations d'aménagement durable exemplaires. Le référentiel liste les bonnes questions à se poser pour les aménageurs, et le label est attribué étape par étape tout au long du projet d'aménagement. La préservation de la biodiversité et la place de l'eau dans la ville font partie des exigences

du label, à prendre en compte dès l'amont, et à évaluer régulièrement pendant toute la durée de vie du quartier. Un guide d'évaluation de la biodiversité a d'ailleurs été spécifiquement conçu pour ce suivi écologique des écoquartiers.

—
www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

Le label EcoJardin : référence pour la gestion écologique

La démarche EcoJardin s'appuie sur les principes de l'écologie scientifique pour adapter les pratiques de gestion à la biodiversité. Guide technique, le référentiel accompagne les gestionnaires et décrit avec précision les recommandations pour la mise en œuvre de la gestion

écologique. Le label EcoJardin valorise la qualité du travail des jardiniers dans une démarche d'amélioration continue.

—
www.label-ecojardin.fr

Quels financements pour avancer ?

Si certains projets favorables à la biodiversité peuvent se mettre en place à budget constant, d'autres nécessitent un accompagnement financier ou en termes d'ingénierie. Localement, les Régions, les Agences de l'eau et les Agences régionales de la biodiversité sont des acteurs majeurs de ces accompagnements.

L'État a également mis en place une plateforme pour centraliser l'ensemble des dispositifs d'aide (appels à projet, aide financière, aide en ingénierie) à l'échelle européenne, nationale ou locale.

—
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr>



À la lumière de dix grands enjeux pour la biodiversité dans les territoires, ce document dresse un panorama de la diversité des actions menées par des collectivités françaises autour du thème Arbres et forêts. Pour cela, il puise dans le vivier d'expériences identifiées dans le cadre de l'édition 2023 du concours Capitale française de la Biodiversité : gestion écologique des espaces forestiers et des arbres urbains ; plantation de haies ou d'arbres d'essences indigènes pour favoriser l'installation de la faune ; désimperméabilisation des sols ; implication des citoyens dans les projets de plantations destinées à s'adapter au changement climatique... Milieu rural ou urbain, métropole ou village, un point commun : la volonté d'agir pour la biodiversité.